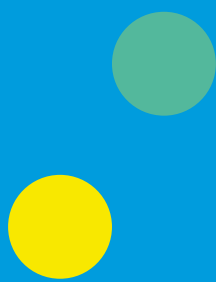




La Région
Auvergne-Rhône-Alpes Orientation



Guide **destination apprentissage**

édition 2022



Cristina G. en apprentissage au sein de
l'Établissement Français du Sang (38)



Étape 2 - L'apprentissage c'est quoi ?

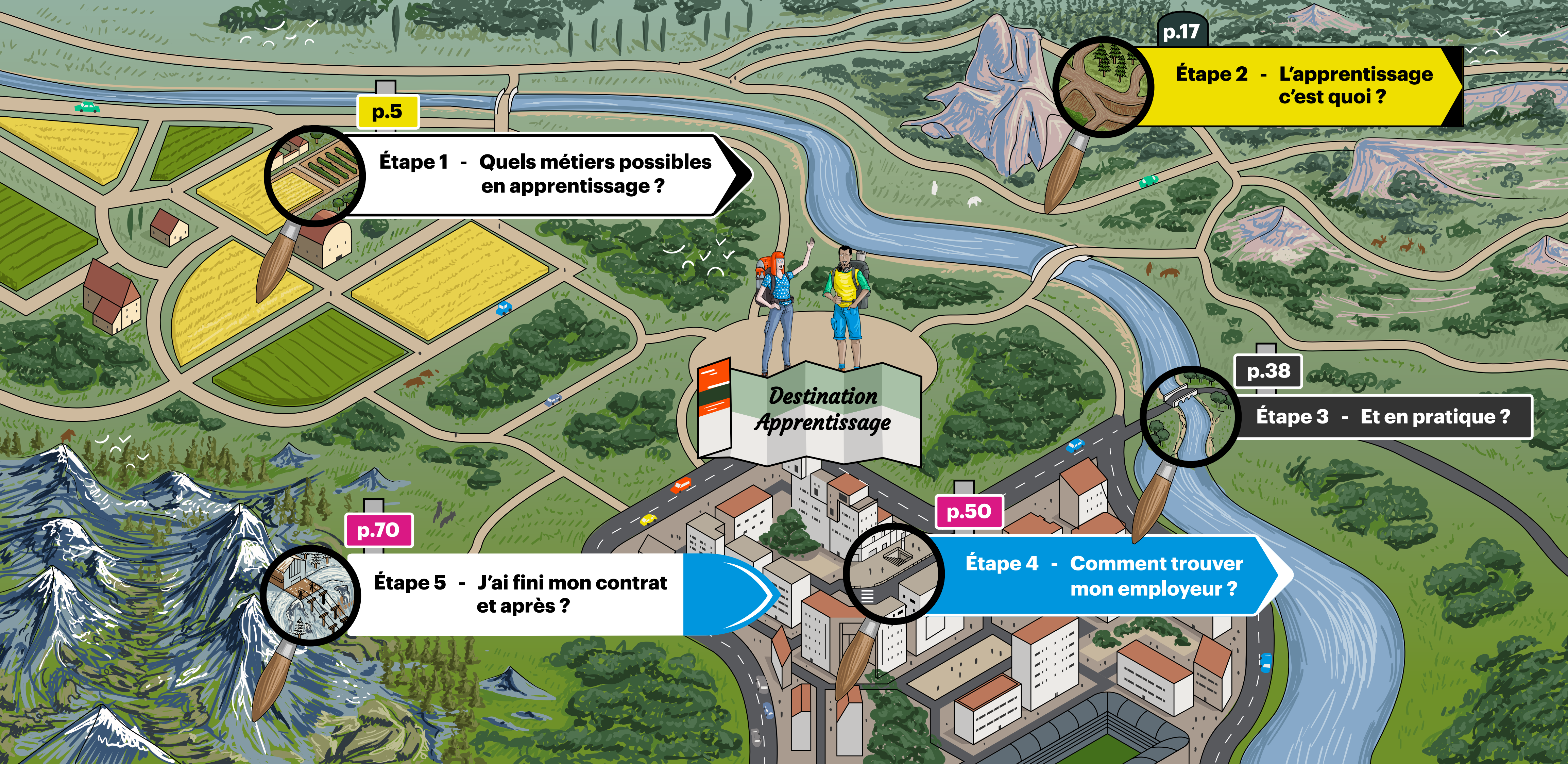
Étape 1 - Quels métiers possibles en apprentissage ?

Étape 3 - Et en pratique ?

Étape 4 - Comment trouver mon employeur ?

Étape 5 - J'ai fini mon contrat et après ?

Destination Apprentissage



AUVERGNE-RHÔNE-ALPES ORIENTATION

Siège social :

1 Rue Jacqueline et Roland de Pury
69002 Lyon

Site de Clermont-Ferrand :

6 Place de Jaude
63000 Clermont-Ferrand

Directeur de publication :

Auvergne-Rhône-Alpes Orientation

Rédacteur en Chef :

Xavier Hazebruck

Concepteurs-rédacteurs :

Katia Bald,
Florence Barnola,
Pierre-Henri Boutheyre,
Céline Fernandez

Contact :

guidesorientation@
auvergnerhonealpes-orientation.fr

Maquette / Mise en page :

Octopus Communication

Illustrateur : Adrien Cambien

Charte graphique :

EXTRA l'agence

Photo de couverture :

Cristina G.

Diffusion : FOT imprimeurs

**Imprimé en France sur papier issu
de forêts gérées durablement par :**
FOT imprimeurs

Indicatif éditeur :

978-2-492554

ISBN : 978-2-492554-08-7

ISSN : en cours

Dépôt légal : janvier 2022

Nombre d'exemplaires : 15 000

Reproduction même partielle interdite sans
l'accord préalable d'Auvergne-Rhône-Alpes
Orientation.

Nous remercions tous les
contributeurs et contributrices
grâce à qui ce guide a pu voir le
jour.

SOMMAIRE

ÉDITOS 2

ÉTAPE 1 : Quels métiers possibles en apprentissage ? 5

Quels sont les principaux métiers et secteurs d'activité
dans ma région ? 6
L'apprentissage dans ma région 10
Dans quels domaines puis-je me former en apprentissage ? 11

ÉTAPE 2 : L'apprentissage c'est quoi ? 17

L'apprentissage c'est pour moi ? 18
Mieux me connaître pour mieux choisir, comment faire ? 22
Les diplômes accessibles en apprentissage 24
Un apprenti c'est quoi ? Qui l'embauche ? 26
Qui peut m'aider ? 30
Je cherche ma formation 34
Comment m'inscrire ? 36

ÉTAPE 3 : Et en pratique ? 38

Droits et obligations de l'apprenti 39
Les aides pour l'apprenti et son employeur 42

ÉTAPE 4 : Comment trouver mon employeur ? 50

Je cherche un emploi 51
Je prépare ma candidature 54
Je fais ma candidature 57
Je rencontre mon potentiel employeur 64
J'ai trouvé mon emploi 68

ÉTAPE 5 : J'ai fini mon contrat et après ? 70

Mon contrat est fini 71
Un parcours de réussite possible 78

COMMENT UTILISER UN QR CODE ?

- OUVRE TON APPAREIL PHOTO,
- POINTE LA CAMERA DU TELEPHONE
SUR LE QR CODE

IL EST DÉTECTÉ AUTOMATIQUEMENT !





© Charles Pietri

Laurent WAUQUIEZ
Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Chargée de la formation professionnelle, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a choisi de miser sur le développement de l'apprentissage plutôt que de financer avec largesse des formations et des stages sans débouchés réels sur le marché du travail. En effet, l'apprentissage est une filière d'excellence qui permet d'acquérir de vraies compétences auprès de professionnels qualifiés et qui, dans 70 % des cas, débouche sur une embauche.

Nous entendons depuis longtemps une petite musique qui laisse entendre que l'apprentissage serait en quelque sorte une sous-filière et un choix par défaut. C'est ne rien comprendre au monde du travail. À la Région Auvergne-Rhône-Alpes, nous sommes convaincus, avec Ségolène GUICHARD, Vice-présidente déléguée à l'apprentissage et à la formation professionnelle, que c'est au contraire la voie royale pour accéder à l'emploi. L'apprentissage est une double opportunité. Il est riche d'enseignements pour l'apprenti qui, en plus de sa formation théorique, reçoit un savoir-faire concret au plus proche des réalités du monde de l'entreprise. Pour l'employeur, c'est une ressource précieuse de pouvoir former un potentiel futur employé aux spécificités de son entreprise et de son secteur d'activité en ayant une garantie sur ses capacités d'adaptation lors du recrutement.

À l'heure, où nombre de nos secteurs – hôtellerie, restauration, aide à la personne, agriculture, industrie – sont en tension et peinent à recruter, l'apprentissage est plus que jamais à promouvoir. C'est ce que nous faisons avec le Plan Régional de retour au travail que nous avons élaboré en lien avec les entreprises et les organismes de formation et qui s'appuie sur le renforcement de nos dispositifs d'apprentissage.

L'apprentissage est tout sauf une voie par défaut, c'est un chemin vers l'excellence et la réussite. Pour lutter contre les idées reçues, nous avons décidé de décerner la Bourse au Mérite aux titulaires d'un CAP obtenu avec la mention Très Bien au même titre que les bacheliers. Il n'y a pas de hiérarchie à établir entre les formations, elles sont différentes et chacun peut trouver celle qui correspond à son profil, à son projet, à son destin.

Si l'apprentissage vous attire, alors n'hésitez pas ! Faites le choix de la réussite et de l'emploi !



© Académie de Lyon

Olivier DUGRIP

**Recteur de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes
Recteur de l'académie de Lyon. Chancelier des universités**

L'apprentissage est une voie d'excellence pour l'insertion professionnelle, c'est le meilleur tremplin vers l'emploi et une réponse majeure pour favoriser l'orientation des jeunes vers des parcours de réussite.

Faire le choix de l'apprentissage permet de s'intégrer dans le monde de l'entreprise et de participer à la vie de celle-ci tout en bénéficiant de l'accompagnement d'un salarié expérimenté. C'est aussi adopter un rythme de travail spécifique, alternant les périodes en centre de formation et les périodes d'activité en entreprise. Il s'agit, comme dans tout projet d'orientation réussi, d'anticiper cette démarche pour bien se préparer à ce nouveau statut de salarié.

L'offre de formation en apprentissage s'est considérablement enrichie ces dernières années, avec des formations menant à tous les niveaux de diplômes, depuis le CAP jusqu'au master. Il est également possible de suivre un parcours mixte et sécurisé, qui peut combiner successivement la formation sous statut scolaire et la formation en alternance ou l'inverse, en fonction de ses besoins et de son profil. Cette offre est désormais disponible dans de nombreux CFA, qu'ils soient portés par une branche professionnelle, la chambre des métiers et de l'artisanat, un établissement privé ou un GRETA-CFA dans un lycée public. Des dispositifs tels que les campus des métiers et des qualifications, qui s'articulent autour de pôles d'excellence, contribuent à fluidifier ces parcours et à faciliter l'accès à l'emploi. Ainsi, les passerelles entre les différents niveaux de formation et les différents statuts facilitent la continuité des parcours en permettant à chacun de trouver une réponse à ses ambitions.

Ce guide, réalisé par l'agence régionale de l'orientation avec l'appui de l'ONISEP et de nombreux partenaires institutionnels et du monde économique, avec le soutien des chambres consulaires, est un parfait exemple de réalisation partenariale. Il est devenu un outil indispensable pour tous les médiateurs dans leur travail d'accompagnement et de conseil auprès de nos futurs apprentis.

© Denis-Fabien Corlin



Jean-Luc RAUNICHER

Président du MEDEF Auvergne-Rhône-Alpes

Les ruptures actuellement à l'œuvre, économiques, numériques, sociétales ou encore environnementales, mettent l'orientation, l'éducation et l'employabilité au cœur des défis que nous devons collectivement relever.

Car, si elles bousculent l'ordre établi, ces ruptures constituent également de formidables opportunités, à condition de faire preuve d'aptitudes techniques, de savoir-faire et de savoir-être, d'agilité, d'innovation et de créativité.

Cela est d'autant plus vrai dans le contexte de fort rebond économique que nous connaissons actuellement, marqué par d'importantes difficultés de recrutement, au moment même où nombre d'entreprises sont engagées à ancrer l'emploi d'aujourd'hui et de demain sur le territoire régional.

Beaucoup de chemin a été parcouru dans notre région pour refonder l'orientation, permettre une information plus pertinente pour les jeunes et faciliter les changements de voie en cours de parcours. Le tout en connexion directe avec les organisations professionnelles afin de garantir l'adéquation entre formations et emplois.

L'apprentissage, c'est assurément une voie d'excellence. Devenir apprenti/alternant, c'est travailler en équipe, se former à l'école et en entreprise, s'insérer plus facilement sur le marché du travail...

C'est dans cette optique qu'Auvergne Rhône-Alpes Orientation fédère l'ensemble des acteurs de l'orientation, de l'emploi et des compétences mais aussi les acteurs économiques, vers un objectif commun : la bonne orientation et l'emploi de tous !

Sophie CRUZ

Présidente d'Auvergne-Rhône-Alpes Orientation

© Christine Mahous



L'apprentissage, pourquoi pas moi? Vous vous êtes sans doute déjà posé la question sans pour autant avoir osé franchir le pas. Pourtant cette voie de formation constitue un excellent tremplin vers le marché de l'emploi : en Auvergne-Rhône-Alpes, en 2019, 2 personnes sur 3 ayant choisi l'apprentissage occupent un emploi six mois après leur sortie de formation.

Vous manquez d'informations? Vous hésitez sur la manière de vous y prendre? Peut-être vous a-t-on déconseillé de choisir l'apprentissage? Le guide « Destination Apprentissage » que vous tenez entre les mains bat en brèche les idées reçues et vous donne les clés pour construire votre projet de formation. Ce guide se veut concret et pratique : quels métiers en apprentissage? Dans quel secteur d'activité et avec quels niveaux de formation? Quelles aides? Comment trouver un centre de formation et une entreprise d'accueil? Des QR codes vous permettent également de découvrir les nombreuses ressources disponibles en région.

Avec ce guide conçu par Auvergne-Rhône-Alpes Orientation et ses partenaires, vous disposez désormais d'un outil pour oser l'apprentissage. En complément, n'hésitez pas à vous rendre sur des salons, à pousser les portes d'un centre de formation ou encore à discuter avec des apprentis de leur choix et de leur métier.

Bonne lecture à tous!



Étape 1 - Quels métiers possibles en apprentissage ?

p.6
Les principaux secteurs d'activité
et métiers dans ma région

p.10
L'apprentissage dans ma région

p.11
Les domaines de formation
en apprentissage

QUELS SONT LES PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ ET MÉTIERS DANS MA RÉGION ?



Avec près de 8 millions d'habitants, la région Auvergne-Rhône-Alpes est la 2^e la plus peuplée de France (après l'Île-de-France).

Ma région est aussi la 2^e région qui emploie le plus de personnes.¹

QUELS SONT LES PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ PRÉSENTS DANS MA RÉGION ?



TOP 5 DES SECTEURS QUI EMPLOIENT LE PLUS

Le secteur tertiaire, services marchands et non marchands, domine parmi les plus grands employeurs.



Le commerce emploie le plus grand nombre de salariés de ma région, soit 13,4%. De grandes enseignes sont nées dans ma région comme Casino dans la Loire, La Vie Claire dans le Rhône ou encore King Jouet en Isère.



L'administration publique occupe la 2^e place du classement, avec 10,1% des salariés de ma région. Les plus gros employeurs sont la Métropole de Lyon et la Région Auvergne-Rhône-Alpes (entre 5 000 et 10 000 salariés chacun).



L'enseignement est très présent et regroupe 7,5% des salariés, majoritairement au sein des universités parmi lesquelles Grenoble-Alpes est la plus importante. Ma région est d'ailleurs la 2^e en France qui accueille le plus grand nombre d'étudiants.

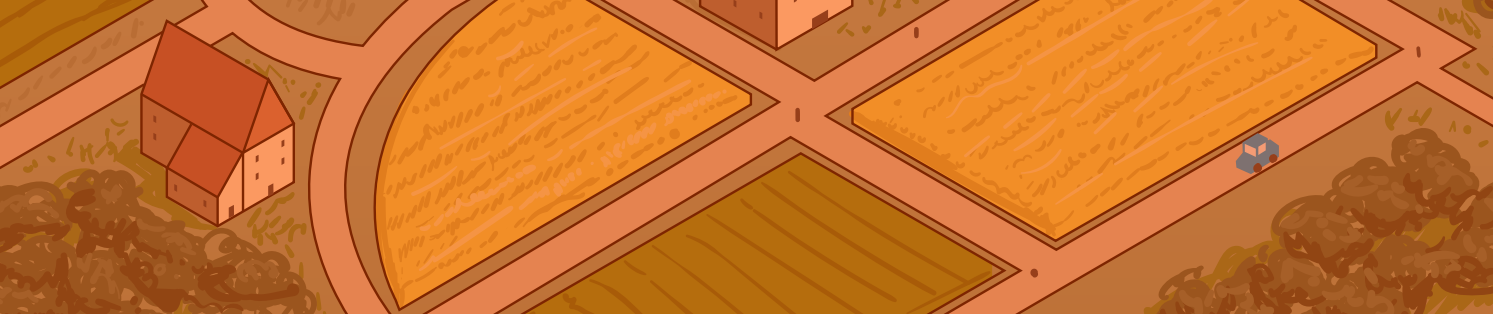


L'action sociale (dont l'hébergement médico-social) est un secteur prépondérant avec 7,1% des salariés de ma région. De nombreux établissements accueillent les publics fragiles ou en difficulté sur l'ensemble du territoire.



Le secteur de la santé humaine occupe la 5^e place du classement et regroupe 6,7% des salariés de ma région. Le Centre Hospitalier Régional de Grenoble en est le plus gros employeur.

1 - Les données mobilisées sont les dernières données disponibles de l'Insee. Elles portent sur le passé récent (2016 à 2020) et ne tiennent pas compte de l'impact de la crise sanitaire de la Covid-19.



TOP 5 DES SECTEURS² D'AVANTAGE PRÉSENTS DANS MA RÉGION

Ma région se démarque par ses atouts industriels.

L'industrie est plus représentée dans ma région que sur l'ensemble du territoire national. Il s'agit aussi bien de l'industrie dite de pointe (tournée vers l'innovation technologique) que de l'industrie plus traditionnelle.



Le secteur qui se démarque le plus dans ma région est celui de **l'industrie pharmaceutique**. Il est particulièrement représenté dans le Rhône avec des laboratoires reconnus mondialement comme Sanofi, Boiron ou Mylan, mais également dans le Puy-de-Dôme avec les laboratoires Théa et en Ardèche avec Excelvision.



La fabrication de machines et d'équipements est aussi une particularité de ma région, surtout à l'est du territoire. Plusieurs entreprises internationales sont présentes comme Staubli Faverges (robotique, connecteurs et machines textiles) et NTN-SNR (roulements) en Haute-Savoie, Carrier (systèmes de climatisation) dans l'Ain ou Caterpillar (engins de travaux publics) en Isère.



L'industrie du textile et de l'habillement, du cuir et de la chaussure est traditionnellement implantée dans ma région. Elle est très présente dans la Loire dont Sigvaris est le plus gros employeur (leader mondial du bas de compression), en Ardèche avec Chomarat textiles ou les ateliers Louis Vuitton et en Haute-Loire avec Satab.



La fabrication d'équipements électriques a une position très importante dans ma région (moteurs, générateurs, commandes électriques, piles, câbles...), notamment en Isère dont le plus gros employeur est Schneider Electric, mais également en Savoie avec Grid Solutions et dans l'Ain avec Nexans.



Enfin, **la métallurgie** se différencie dans ma région par rapport à la France en partie par le traitement de métaux et l'usinage (création de pièces à partir d'un matériau brut). Elle est très spécifique dans la Vallée de l'Arve en Haute-Savoie avec le décolletage (usinage de précision) avec de nombreuses petites et moyennes entreprises, puis dans la Loire avec la fabrication d'armes et de munitions dont Nexter Systems est un des plus gros employeurs.



Source : INSEE - FLORES 2018 en secteurs d'activité A38

2 - Un secteur d'activité regroupe des entreprises qui ont la même activité principale

QUELS SONT LES PRINCIPAUX MÉTIERS EXERCÉS DANS MA RÉGION ?

 Les métiers³ les plus exercés dans ma région concernent les services.



TOP 5 DES MÉTIERS LES PLUS EXERCÉS DANS MA RÉGION

La moitié des personnes en emploi exercent dans les 5 grandes familles de métiers suivantes :



La santé, l'action sociale, culturelle et sportive : aides-soignants, infirmiers, professions paramédicales, éducateurs spécialisés, animateurs sportifs, animateurs socioculturels...



Le commerce : vendeurs, responsables de rayons, attachés commerciaux et représentants, cadres commerciaux et technico-commerciaux...



La gestion, administration des entreprises : cadres, techniciens et employés des services administratifs, comptables et financiers...



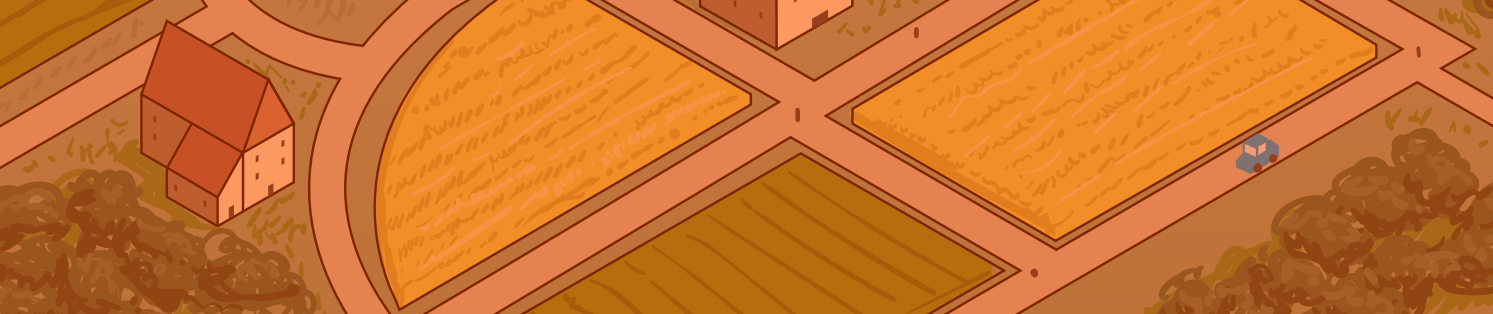
Les services aux particuliers et aux collectivités : agents d'entretien, aides à domicile, assistantes maternelles, agents des services hospitaliers...



L'administration publique, professions juridiques, armée et police : employés des services au public, techniciens et cadres de la fonction publique, agents de sécurité et de l'ordre public...



3 - Le métier est l'exercice d'une profession en vue d'une rémunération. Un même métier peut être exercé dans différents secteurs d'activité.



TOP 5 DES MÉTIERS DAVANTAGE PRÉSENTS DANS MA RÉGION

Certaines grandes familles de métiers, même si elles concernent un nombre relativement limité de personnes en emploi, occupent une place plus importante en région qu'au niveau national.



Les métiers de la mécanique et du travail des métaux sont surreprésentés dans ma région où ils témoignent de la forte présence de l'industrie. Ils sont particulièrement présents en Haute-Savoie, dans l'Ain et dans la Loire, tels les métiers de chaudronniers, tôliers, réglers ou de techniciens des industries mécaniques: contrôleurs qualité, en Recherche & Développement (R&D).



Du fait de la présence de nombreux centres de recherche publics et privés, **les métiers des études et de la recherche** sont plus représentés dans ma région qu'au niveau national, notamment dans l'Isère, 2^e pôle français de la recherche publique. Ce sont souvent des ingénieurs en Recherche & Développement (R&D) dans l'industrie ou des chercheurs.



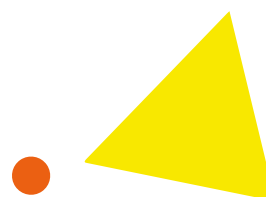
Les métiers de l'électricité et de l'électronique occupent la 3^e place des métiers plus présents dans ma région que dans l'hexagone. L'Isère se démarque à nouveau: la fabrication de matériel de distribution et de commande électrique (fabrication d'interrupteurs, de fusibles, de disjoncteurs...) y est une activité dominante. Les principaux métiers exercés sont: câbleurs, bobiniers, conducteurs ou contrôleurs d'installation automatisée, techniciens de Recherche & Développement (R&D), de fabrication ou de contrôle qualité.



Les métiers des matériaux souples, bois, industries graphiques sont également très présents dans ma région avec les ouvriers du travail du bois et de l'ameublement: charpentiers, menuisiers, ébénistes... particulièrement dans le Cantal, en Haute-Loire et en Haute-Savoie. Sont également présents les ouvriers du textile et du cuir en Haute-Loire, dans la Loire et en Ardèche. Les ouvriers et techniciens des industries graphiques sont davantage présents en Haute-Loire et dans la Loire: agents de fabrication, contrôleurs qualité, techniciens.



Enfin, **les métiers des industries de process** dans les industries chimiques (dont l'industrie pharmaceutique) ou plastiques sont surreprésentés dans ma région et plus particulièrement en Haute-Loire, dans l'Ain, la Drôme et le Puy-de-Dôme. Ce sont des métiers de conducteurs d'équipement, de réglers, de techniciens de Recherche & Développement (R&D), de production ou de contrôle qualité.

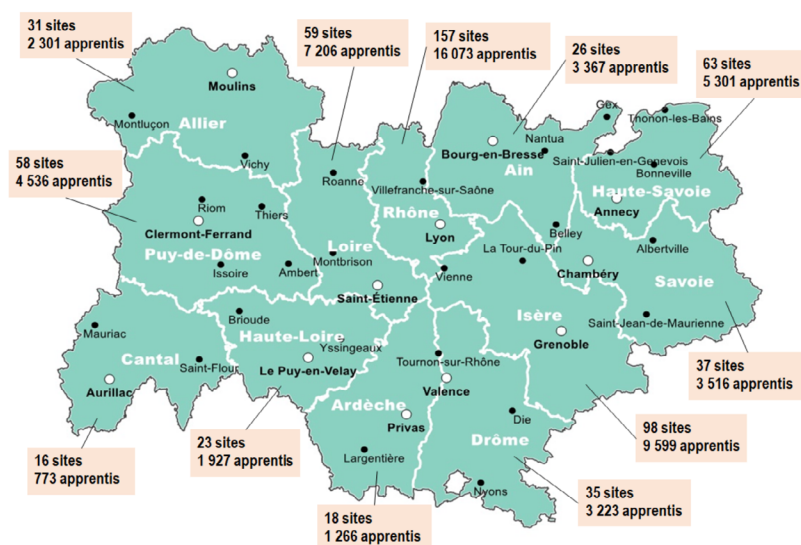


L'APPRENTISSAGE DANS MA RÉGION

i Où me former ? Quel diplôme préparer ? Dans quel domaine et pour quel métier ?

COMBIEN DE SITES DE FORMATION DES APPRENTIS DANS MON DÉPARTEMENT ?

➔ Dans ma région, plus de 600 lieux de formation sont répartis sur l'ensemble des départements.

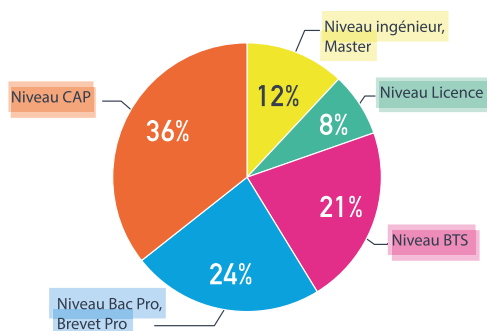


Source : rectorats - Champ : apprentis de la région Auvergne-Rhône-Alpes au 31/12/2019

EST-CE QUE JE PEUX ME FORMER EN APPRENTISSAGE DU CAP AU DIPLÔME D'INGÉNIEUR ?

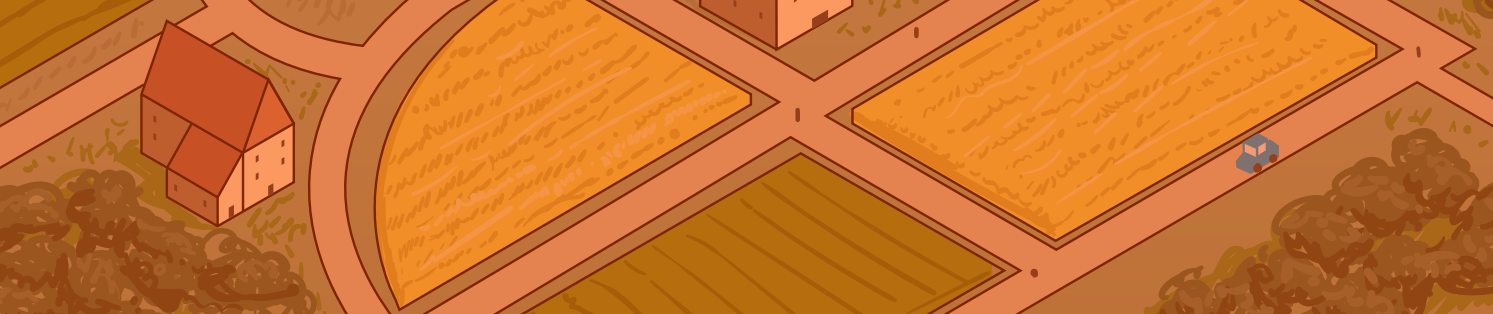
Dans ma région, j'ai le choix entre 1000 diplômes, du CAP au Diplôme d'ingénieur.

Répartition des apprentis en formation selon le niveau du diplôme préparé



➔ 36% des apprentis préparent un diplôme de niveau CAP, 24% un diplôme de niveau Bac, 21% un diplôme de niveau BTS, 8% un diplôme de niveau Licence et 12% un diplôme de niveau ingénieur ou Master.

91% des apprentis qui ont terminé leur apprentissage se déclarent **satisfaits de la formation suivie.**



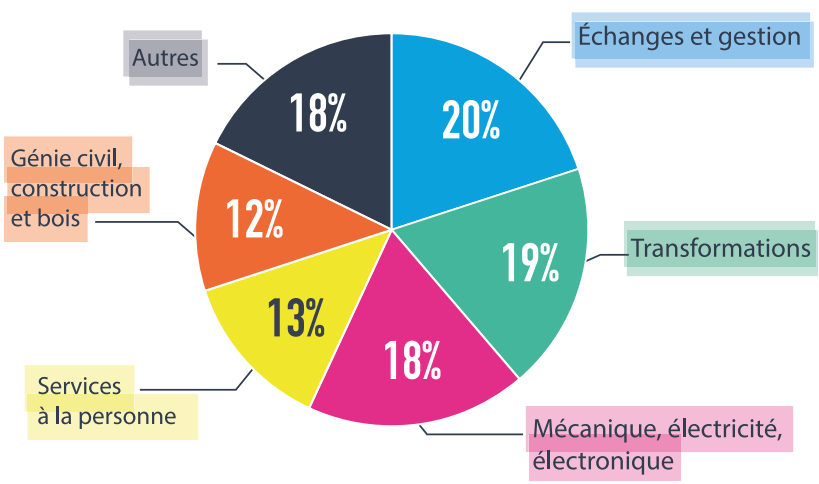
DANS QUELS DOMAINES PUIS-JE ME FORMER EN APPRENTISSAGE ?



Dans ma région, une majorité d'apprentis sont inscrits dans des formations du domaine de la production.



82% des apprentis sont regroupés dans cinq domaines de spécialités de formation :



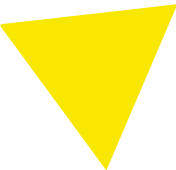
Les échanges c'est quoi ?

Les échanges regroupent les activités du transport, de la manutention, du magasinage ainsi que du commerce et de la vente.



Et les transformations c'est quoi ?

C'est l'ensemble des activités qui transforment des matières premières pour les adapter aux besoins humains.



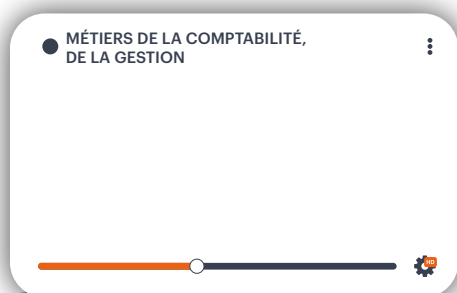
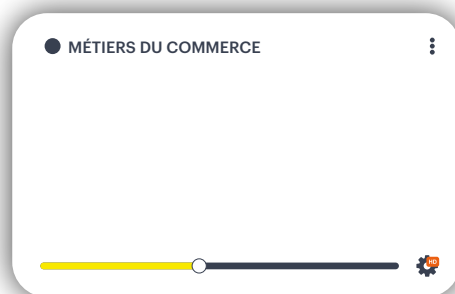
QUELS MÉTIERS PUIS-JE PRÉPARER EN APPRENTISSAGE DANS CES DOMAINES ?

 Je m'informe sur les métiers des échanges et de la gestion



COMMERCE

J'ai envie de travailler dans un secteur dit « essentiel » où je dois porter l'image de l'entreprise et fidéliser les clients pour contribuer au chiffre d'affaires et à la rentabilité de la société. **Les métiers du commerce** sont présents dans tous les secteurs d'activité. Ils m'offrent de nombreuses opportunités d'emploi. Focus sur des métiers très recherchés...



GESTION, ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

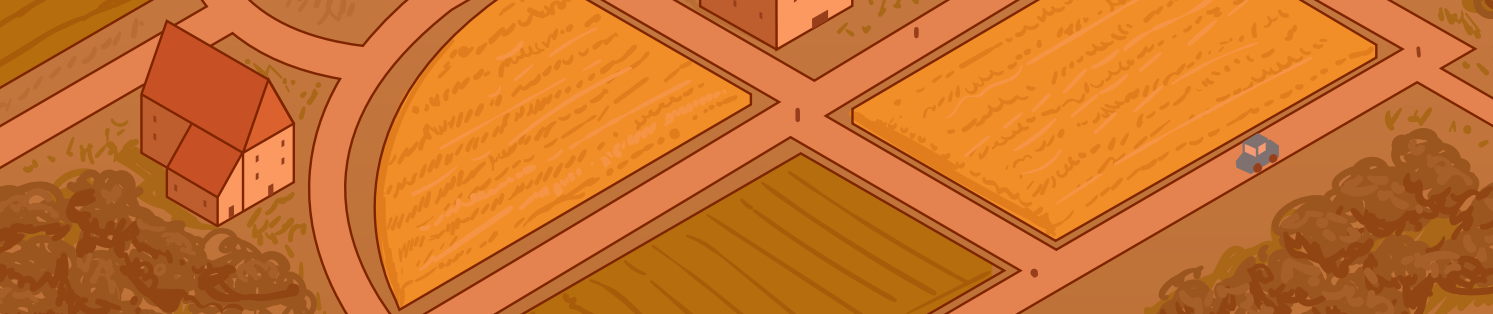
J'aime analyser, contrôler, gérer, organiser et prévoir. **Les métiers de la gestion et de l'administration des entreprises** sont faits pour moi. Des professionnels témoignent...



TRANSPORTS, LOGISTIQUE

Je souhaite un métier qui bouge, **les professionnels des transports et de la logistique** me font découvrir leur univers...





Je m'informe sur les métiers des transformations



● MÉTIERS HCR (Hôtels cafés restaurants) ET ALIMENTATION

Progress bar: 10% filled with green.



HÔTELLERIE, RESTAURATION ALIMENTATION

Je veux faire partie des artisans du goût dans des secteurs pourvoyeurs d'emploi. Je découvre en vidéos **les métiers de boulanger, pâtissier, boucher, charcutier, cuisinier ainsi que les métiers de l'hôtellerie et de la restauration.**



INDUSTRIES DE PROCESS

Le domaine de l'industrie de process rassemble les métiers des industries de transformation de la matière première comme l'agroalimentaire, la chimie, les industries du caoutchouc, du plastique, des matériaux de construction...

J'ai envie d'exercer un métier indispensable à l'activité de production et d'avoir en charge d'une ou plusieurs lignes de fabrication ou de conditionnement, comme **le conducteur ou la conductrice d'équipement industriel.** La suite en images...

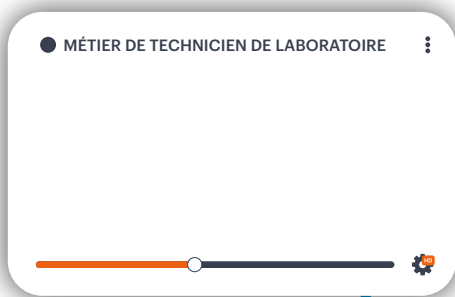
● MÉTIER DE CONDUCTEUR D'ÉQUIPEMENT INDUSTRIEL

Progress bar: 10% filled with orange.

● MÉTIER DE MONTEUR RÉGLEUR

Progress bar: 10% filled with orange.

Je souhaite m'investir dans un secteur qui met l'innovation, la relation sociale et les compétences au cœur de ses projets, pour construire une filière pérenne fondée sur l'économie circulaire, telle la plasturgie. Je fais une immersion dans **le métier de monteur-régleur...**

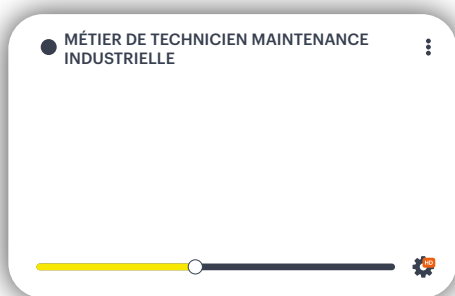
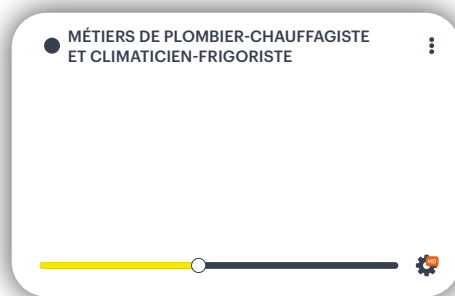


Les sciences m'intéressent, je fais preuve de minutie, d'habileté, d'organisation et d'une bonne capacité de concentration. Je découvre le métier de **technicien de laboratoire** à travers différents témoignages...



MAINTENANCE

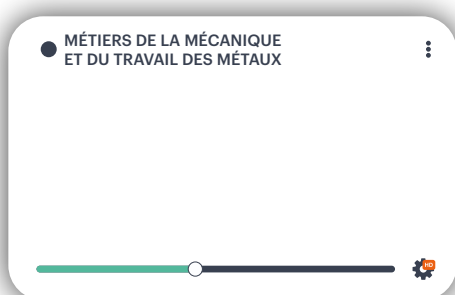
Je souhaite acquérir des compétences techniques, avoir une bonne connaissance des matériaux, des normes et du maniement d'outils. Je découvre les métiers de **plombier-chauffagiste et climaticien-frigoriste**.



J'aime contrôler, surveiller, détecter des pannes, proposer des solutions pour optimiser la performance des matériels et effectuer des interventions techniques. Des **techniciens de maintenance industrielle** me parlent de leur métier...

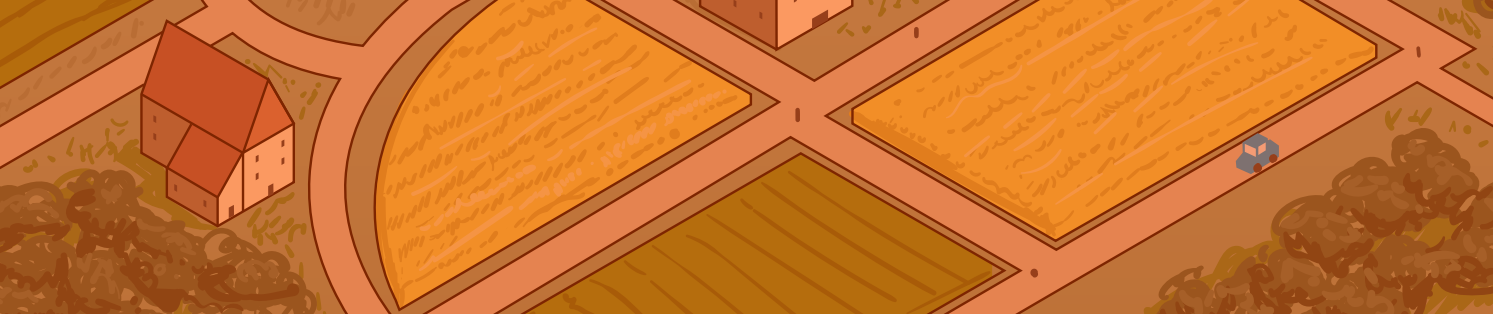


Je m'informe sur les métiers de la mécanique électricité, électronique



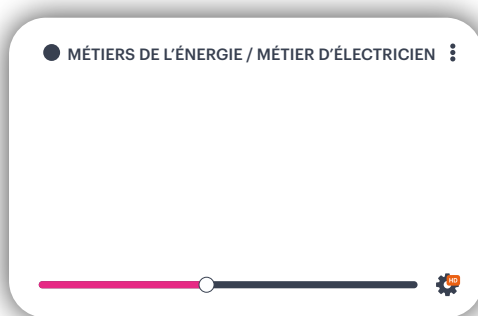
MÉCANIQUE, TRAVAIL DES MÉTAUX

J'ai une certaine habileté manuelle, j'aime remettre en état des équipements défectueux ou travailler le métal. Des professionnels de la mécanique et du travail des métaux me font découvrir leurs métiers: **chaudronnier, soudeur, technicien de maintenance, carrossier, mécanicien et bien d'autres...**



Je découvre en vidéo le quotidien de jeunes apprentis :

- Guillaume 22 ans, apprenti en chaudronnerie
- Baptiste 19 ans, apprenti en maintenance
- Fanny 21 ans, apprentie en électronique



ÉLECTRICITÉ, ÉLECTRONIQUE

Je suis soucieux de la sécurité, exigeant, précis et habile. Je découvre en vidéos **les métiers de l'électricité**, un secteur où les débouchés ne manquent pas, avec des possibilités d'évolutions certaines...



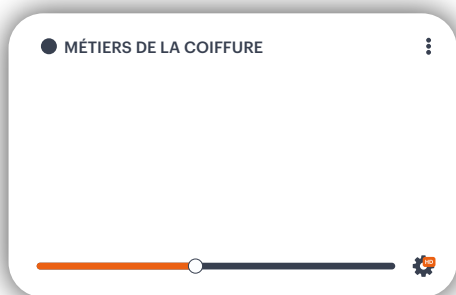
Je m'informe sur les métiers des services aux personnes



SANTÉ, ACTION SOCIALE, CULTURELLE ET SPORTIVE

J'aime l'humain, le contact, la relation aux autres, je souhaite me sentir utile et accompagner le quotidien de ceux qui en ont besoin. **Les métiers de pharmacien, préparateur en pharmacie, infirmier, aide-soignant, animateur socioculturel, auxiliaire de vie, animateur sportif** peuvent me convenir...





SERVICE AUX PARTICULIERS ET AUX COLLECTIVITÉS

En plus de mes qualités relationnelles, j'ai un certain sens de l'esthétique: **des professionnels de la coiffure** témoignent...



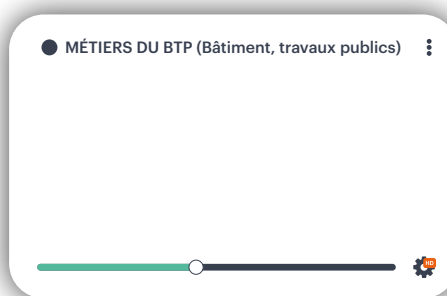
 Je m'informe sur les métiers du génie civil, de la construction et du bois



BÂTIMENT, TRAVAUX PUBLICS

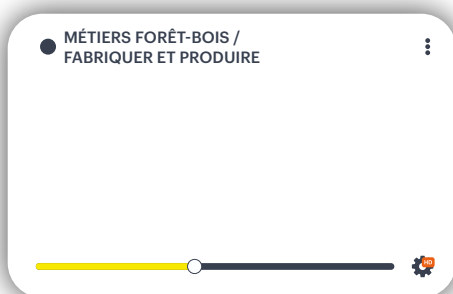
Je pars à la découverte des métiers du Bâtiment, travaux publics (BTP) en vidéos. Ce secteur recrute dans de nombreux métiers dont certains sont encore méconnus. C'est aussi un secteur tourné vers l'innovation et qui se féminise de plus en plus!

Les métiers de chef de chantier, conducteur d'engins, maçon, plombier, peintre, plâtrier, etc. sont autant de débouchés potentiels...



TRAVAIL DU BOIS ET DE L'AMEUBLEMENT

Je vis en Auvergne-Rhône-Alpes et c'est la 1^{re} région pour le nombre de constructions en bois. Les métiers de la filière bois sont très demandés, notamment **les métiers de charpentier et de menuisier**. L'usage du bois dans la construction est en plein essor, je découvre les métiers de la filière en vidéos...



Étape 2 - L'apprentissage, c'est quoi ?



Un apprenti c'est quoi ?
Qui l'embauche ?
p.26

p.24 | Les diplômes accessibles

p.18 | L'apprentissage et moi

p.22 | Mieux me connaître
pour choisir

Qui peut m'aider ?
p.30

p.34 | Je recherche
ma formation

Je m'inscris
p.36

L'APPRENTISSAGE C'EST POUR MOI?

LE VRAI / FAUX DE L'APPRENTISSAGE



 Je teste mes connaissances!



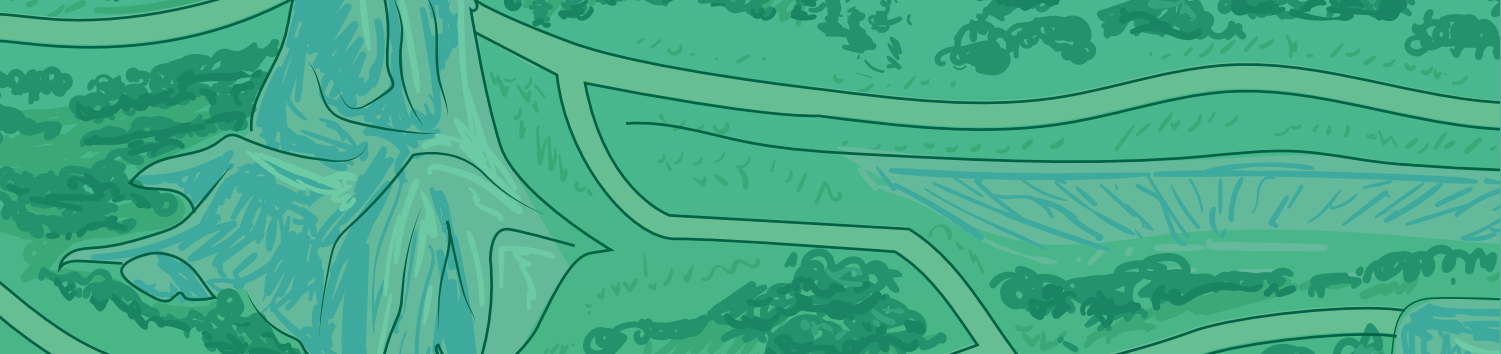
VRAI

OU



FAUX

- | | | | |
|---|---|--------------------------|--------------------------|
|  | Uniquement pour les CAP et Bac pro | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | | VRAI | FAUX |
|  | Exclusivement pour les garçons | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | | VRAI | FAUX |
|  | Ne plus faire de français, mathématiques, histoire-géographie | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | | VRAI | FAUX |
|  | Avoir un maître d'apprentissage | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | | VRAI | FAUX |
|  | Avoir un centre de formation, un lycée ou une école | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | | VRAI | FAUX |
|  | Un diplôme identique à celui des écoles | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | | VRAI | FAUX |
|  | Payant pour moi, l'apprenti | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | | VRAI | FAUX |
|  | Uniquement pour les métiers manuels | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | | VRAI | FAUX |
|  | Avoir un patron | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | | VRAI | FAUX |
|  | Exclusivement pour les moins de 18 ans | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | | VRAI | FAUX |
|  | Uniquement pour 1 an | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | | VRAI | FAUX |
|  | Un tremplin pour l'emploi | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | | VRAI | FAUX |



| | | | |
|--|--|--------------------------|--------------------------|
| | Pour poursuivre mes études | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | | VRAI | FAUX |
| | Pour les sportifs de haut niveau | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | | VRAI | FAUX |
| | Pour les créateurs d'entreprise | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | | VRAI | FAUX |
| | Un contrat de travail signé à tout moment dans l'année | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | | VRAI | FAUX |
| | Ne pas avoir de vacances | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | | VRAI | FAUX |
| | Toucher un salaire | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | | VRAI | FAUX |
| | Travailler dans une entreprise artisanale ou multinationale | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | | VRAI | FAUX |
| | Pour les jeunes de 16 à 29 ans | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | | VRAI | FAUX |
| | Avoir des aides | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | | VRAI | FAUX |
| | Pareil qu'un stage en entreprise | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | | VRAI | FAUX |
| | Que pour les jeunes en échec scolaire | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | | VRAI | FAUX |
| | Pour les personnes en situation de handicap | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | | VRAI | FAUX |
| | Uniquement pour l'industrie et l'hôtellerie-restauration | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | | VRAI | FAUX |
| | Également pour les Diplômes d'ingénieurs | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | | VRAI | FAUX |
| | Pouvoir enchaîner plusieurs contrats en apprentissage | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | | VRAI | FAUX |

Les réponses sont en pages 20-21.

Légende:

- Le public concerné par l'apprentissage
- Les diplômes et secteurs d'activité accessibles par apprentissage
- Le déroulement de l'apprentissage
- Les avantages de l'apprentissage

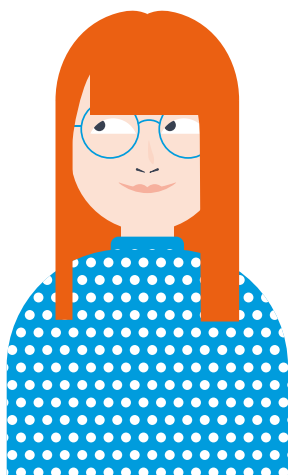

**JE CALCULE MON SCORE
EN SCANNANT CE
QR CODE**



RÉPONSES DU VRAI / FAUX DE L'APPRENTISSAGE



LES PERSONNES CONCERNÉES PAR L'APPRENTISSAGE



Si je souhaite me former par apprentissage, je dois être âgé **entre 16 et 29 ans**. Je dois être motivé, prêt à découvrir le monde du travail et **m'investir à 100%** afin **d'obtenir mon diplôme tout en travaillant** à temps plein.



VRAI

Pour les jeunes de 16 à 29 ans, pour les créateurs d'entreprise, pour les sportifs de haut niveau, pour les personnes en situation de handicap.



FAUX

Que pour les jeunes en échec scolaire, exclusivement pour les garçons, exclusivement pour les moins de 18 ans.



LES DIPLÔMES ET SECTEURS D'ACTIVITÉ EN APPRENTISSAGE

Je peux obtenir par l'apprentissage **un diplôme allant du Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) aux Diplômes d'ingénieur ou d'école de commerce**. Je peux également viser un diplôme d'État délivré par les ministères de l'agriculture, des sports, de la santé, par les Chambres de Commerce et d'industrie (CCI), les Chambres des métiers et de l'artisanat (CMA) et les Chambres d'agriculture (CA), les écoles professionnelles ou un titre enregistré au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Il existe des diplômes accessibles par apprentissage dans tous les secteurs d'activité professionnelle.



VRAI

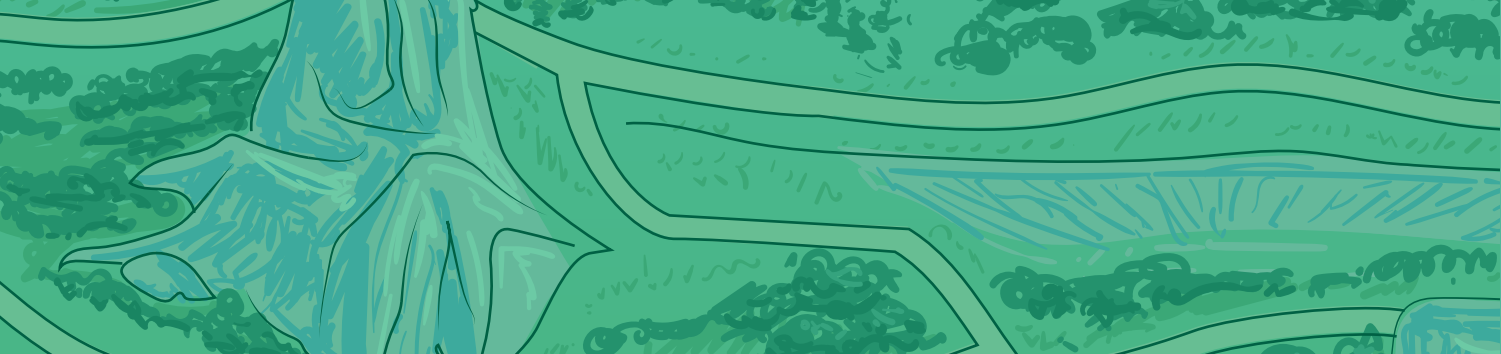
Pour les Diplômes d'ingénieur, pour poursuivre mes études, préparer un diplôme identique à celui des écoles, travailler dans une entreprise artisanale ou une multinationale.



FAUX

Uniquement pour les CAP et Bac pro, uniquement pour l'hôtellerie-restauration, uniquement pour les métiers manuels.





LE DÉROULEMENT DE L'APPRENTISSAGE

Quand je deviens apprenti, **j'alterne entre du temps passé en entreprise et du temps au centre de formation pendant toute la durée de mon apprentissage**. Par exemple, 3 ans pour un Bachelor universitaire de technologie (BUT), 1 an pour une Mention complémentaire (MC). Les cours au centre de formation sont répartis entre 2/3 d'enseignement théorique (dont de l'enseignement général : français, maths, histoire-géographie...) et 1/3 d'enseignement technique pratiqué en atelier. Je découvre aussi de nouvelles matières en lien avec le métier que j'apprends. Je signe un contrat de travail avec un employeur et bénéficie du statut de salarié : concrètement je touche un salaire, je cotise pour ma retraite et je peux bénéficier d'indemnités chômage si je ne trouve pas un emploi immédiatement après ma formation.

L'employeur a l'obligation de me former. Un maître d'apprentissage m'encadre et me permet d'acquérir toutes les compétences du référentiel de diplôme.



Avoir un patron et un maître d'apprentissage, un contrat de travail signé à tout moment de l'année, avoir un centre de formation : lycée, école ou centre de formation pour apprentis (CFA).



L'apprentissage c'est pareil qu'un stage en entreprise, payant pour moi, l'apprenti, ne plus faire de français, mathématiques, histoire-géographie ; c'est uniquement pour 1 an.



LES AVANTAGES DE L'APPRENTISSAGE

Avec l'apprentissage j'apprends un métier tout en découvrant les codes et le fonctionnement d'une entreprise de l'intérieur. En tant que salarié, **j'ai notamment droit à un salaire et à des congés payés**. Je développe progressivement une expérience professionnelle, beaucoup plus qu'une personne en formation à temps plein en école. Cette expérience peut fortement intéresser un futur employeur. Parfois **l'apprentissage permet à l'entreprise de former un jeune avant de lui proposer un recrutement**. Je peux après avoir obtenu mon diplôme en apprentissage, signer un nouveau contrat afin d'obtenir un autre diplôme, par exemple après un Bac pro je peux faire un Brevet de technicien supérieur (BTS) (page 10).



Un tremplin pour l'emploi, toucher un salaire, pouvoir enchaîner plusieurs contrats d'apprentissage, avoir des aides.



Ne pas avoir de vacances.

MIEUX ME CONNAÎTRE POUR MIEUX CHOISIR, COMMENT FAIRE?

 Choisir c'est également renoncer à ce que je ne choisis pas... Comment effectuer un choix d'orientation? Quelques pistes à suivre pouvant m'aider. Je peux également rencontrer un conseiller (voir page 32).

JE ME DONNE DU TEMPS



Je prends le temps de m'interroger sur ce que je veux, ce que j'aime, ce qui est le plus important pour moi, en résumé sur **ce qui me plaît!**

Si c'est trop compliqué je peux faire l'inverse: **ce que je ne veux absolument pas**, ce que je déteste, ce qui a le moins d'importance pour moi...

En parallèle, je peux également **questionner mon entourage**: à leurs yeux « qui suis-je? », quels sont les éléments qui me caractérisent et me différencient des autres personnes?

JE FAIS LE POINT



Je fais le point sur: **mes** centres d'intérêt, **mes** goûts, **mes** motivations, **mes** valeurs en répondant honnêtement aux questions suivantes.

- *Quelles matières scolaires je préfère et pour quelles raisons?*
- *Quelles sont mes compétences scolaires?*
- *Quel type d'études me conviendrait (professionnelles ou généralistes, dans une école ou une université) et sur combien d'années?*
- *Est-ce que j'ai plutôt un esprit de synthèse ou un esprit d'analyse?*
- *Suis-je plutôt littéraire ou scientifique ou les deux?*
- *Ai-je le sens du relationnel?*
- *Utiliser ma créativité: est-ce important pour moi?*
- *Est-ce que j'aime le travail manuel?*
- *Ai-je une âme de leader?*
- *Dans quel type d'environnement je me vois travailler? Dans des bureaux ou en extérieur?*
- *Est-ce que j'aime me déplacer dans mon activité professionnelle?*
- *Au sein d'une équipe ou de façon solitaire?*
- *Est-ce que je souhaite favoriser ma vie professionnelle (mon travail) plutôt que ma vie personnelle (famille, amis, loisirs...)?*
- *Est-ce que gagner beaucoup d'argent est une priorité pour moi ou pas forcément?*

J'EFFECTUE DES RECHERCHES

Je réalise des enquêtes auprès de personnes ayant déjà suivi la formation que je souhaite: je les rencontre ou échange avec eux via les réseaux sociaux. Des professionnels peuvent également m'informer (pages 32 - 33). Je peux également visiter les différents lieux de formations lors des Journées portes ouvertes (JPO) ou me rendre à un salon de l'orientation. Enfin, il m'est possible d'effectuer des mini-stages (page 31) pour découvrir des métiers et finaliser mon projet.

JE M'INFORME SUR LES DATES ET LES PROCÉDURES D'ADMISSION

Un projet de formation ou de métier n'est jamais définitif!

J'ai le droit de « tâtonner » car définir un projet fait partie d'un cheminement de construction qui demande du temps, pour expérimenter et préciser petit à petit mes choix.

En classe de 3^e: **mon établissement me demandera mes vœux d'orientation provisoires (en janvier/février) et définitifs (en mai).**

En classe de terminale: mon dossier sur la plateforme nationale [Parcoursup](#) sera à renseigner (de janvier à mars). Certains établissements organisent des épreuves de sélection. Je me renseigne directement auprès de ces établissements sur les conditions et les dates des épreuves pour la formation qui m'intéresse.

POUR ALLER PLUS LOIN, DIFFÉRENTS OUTILS SONT À MA DISPOSITION

**ACCOMPAGNEMENT
D'Auvergne-
RHÔNE-ALPES
ORIENTATION**

**CIDJ
CENTRE D'INFORMA-
TION ET DE DOCU-
MENTATION JEUNESSE**

**CLEOR
CLÉ POUR
L'ORIENTATION
EN RÉGION**



“ **Sylvie, 24 ans, en 1^{re} année de CAP Métiers du Pressing à l'IFIR de Lyon, en apprentissage dans une entreprise de Chambéry.**

Avant d'entrer en apprentissage, j'étais salariée mais je ne souhaitais pas continuer dans le domaine pour lequel je travaillais. J'ai donc fait un changement d'orientation et je me suis lancée dans une formation des métiers du pressing. Je suis très contente de cette reconversion, c'est un domaine que j'aime beaucoup car cela touche aux textiles. On apprend à les reconnaître, savoir les manipuler, les traiter...”



LES DIPLÔMES ACCESSIBLES EN APPRENTISSAGE



Bac pro : Baccalauréat professionnel, **BE** : Brevet d'État, **BM** : Brevet de maîtrise, **BMA** : Brevet des métiers d'art, **BP** : Brevet professionnel, **BT** : Brevet de technicien, **BTM** : Brevet technique des métiers, **BTMS** : Brevet technique des métiers supérieurs, **BTS** : Brevet de technicien supérieur, **BTSA** : Brevet de technicien supérieur agricole, **BUT** : Bachelor universitaire de technologie, **CAP** : Certificat d'aptitude professionnelle, **CAP agricole** : Certificat d'aptitude professionnelle agricole, **CS** : Certificat de spécialisation, **DCG** : Diplôme de comptabilité et de gestion, **DE** : Diplôme d'État,

VIE ACTIVE



Bac + 5
Diplôme d'école de commerce,
Diplôme d'école d'ingénieur, DSAA,
DSCG, Master, TP

POURSUITE D'ÉTUDES
VIE ACTIVE

Bac + 1
CS, MC

POURSUITE D'ÉTUDES
VIE ACTIVE

CAP ou équivalent
CAP,
CAP agricole,
MC

VIE ACTIVE

DECF : Diplôme d'études comptables et financières, **DESCF** : Diplôme d'études supérieures comptables et financières, **DEUST** : Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques, **DN MADE** : Diplôme national des métiers d'art et du design, **DPECF** : Diplôme préparatoire aux études comptables et financières, **DSAA** : Diplôme supérieur d'arts appliqués, **DSCG** : Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion, **DUT** : Diplôme universitaire de technologie (2^e année de BUT validée), **Licence pro** : Licence professionnelle, **MC** : Mention complémentaire, **TP** : Titre professionnel.

UN APPRENTI C'EST QUOI? QUI L'EMBAUCHE?



L'apprentissage c'est se former à un métier tout en travaillant dans une entreprise, une association ou une structure publique. Il constitue le plus souvent un véritable tremplin vers l'emploi.

QUI PEUT DEVENIR APPRENTI?



L'apprentissage est possible si je suis **âgé entre 16 et 29 ans** révolus au début de mon contrat d'apprentissage (pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap). Par exemple si ma date de naissance est le 5 mai 1992, je peux signer un contrat d'apprentissage jusqu'à la veille de mon 30^e anniversaire soit jusqu'au 4 mai 2022.

Si j'ai **au moins 15 ans**, je peux également signer un contrat d'apprentissage à condition d'avoir terminé ma scolarité au collège. Si j'ai **14 ans** mais que j'aurai mes 15 ans avant le 31 décembre, je peux débuter ma formation en apprentissage sous statut scolaire, dans un lycée professionnel ou dans un Centre de formation (par exemple un centre de formation pour apprentis: CFA).

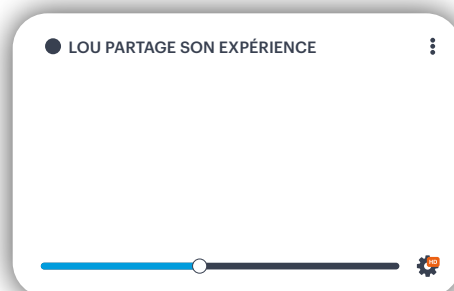


Si j'ai **plus de 29 ans**, je peux signer un contrat d'apprentissage sous certaines conditions. Il faut que je sois en situation de handicap, sportif de haut niveau, ou que j'ai un projet de création ou de reprise d'entreprise.

Si j'étais **déjà apprenti et que je souhaite de nouveau l'être**. C'est possible de signer un nouveau contrat d'apprentissage pour obtenir un diplôme de niveau supérieur à celui que j'ai déjà obtenu. L'âge limite est de 30 ans révolus. Par exemple, si j'ai obtenu un Bac pro par apprentissage et que je souhaite préparer un BTS en apprentissage je peux enchaîner les deux contrats.



Enfin, si mon **contrat d'apprentissage a été rompu**, je peux signer un nouveau contrat d'apprentissage jusqu'à mes 31 ans.



L'APPRENTISSAGE, POUR QUOI FAIRE ?

L'apprentissage est une formation en alternance : c'est à la fois une formation chez un employeur et des enseignements dispensés dans un centre de formation.

L'apprentissage peut me permettre de :

- ➔ **préparer un diplôme de l'enseignement secondaire** (Certificat d'aptitude professionnelle, Bac pro...) ou de **l'enseignement supérieur** (Brevet de technicien supérieur, Bachelor universitaire de technologie, Licence professionnelle, Master, Diplômes d'ingénieur ou d'écoles de commerce...)
- ➔ acquérir une **expérience professionnelle**
- ➔ **mettre en pratique** les enseignements théoriques
- ➔ **signer un contrat de travail**, avec les mêmes droits qu'un autre salarié
- ➔ **être rémunéré**, y compris quand je suis au centre de formation et bénéficier de la gratuité des frais de formation
- ➔ **accéder plus facilement à l'emploi**, grâce à l'expérience acquise chez un employeur



L'apprentissage est l'occasion d'être plongé dans une activité professionnelle et d'avoir davantage de motivation pour décrocher mon diplôme. C'est aussi fait pour **découvrir le monde du travail** : je peux ainsi faire mes preuves sur le terrain en étant traité comme les autres salariés.

Comme j'ai un pied dans la vie active, l'apprentissage nécessite un gros investissement. Je dois savoir ce que je veux faire et être motivé car je gère à la fois le temps chez mon employeur, les cours théoriques et la préparation aux examens. C'est un **changement important par rapport à l'école**. Être apprenti ce n'est pas seulement avoir mon salaire à la fin de chaque mois.



“
Témoignage d'Adelen, 20 ans, titulaire d'un Bac Général, en 1^{re} année d'apprentissage en BTS Gestion PME à l'IFIR, chez Authentique Bois à Lyon.

Après le bac, j'avais une situation familiale compliquée, il a fallu que je fasse des choix sur Parcoursup et que je gagne ma vie. J'ai choisi l'alternance parce que je ne voulais pas forcément quitter l'école tout de suite. C'était le meilleur compromis pour moi. Je me suis dit que comme je gérais plutôt bien l'outil informatique et que j'arrivais bien à m'exprimer, le BTS Gestion PME pouvait être la formation qui me corresponde le plus. Cela correspond bien à ce que j'attendais. Avoir un pied dans le monde du travail permet de voir comment cela fonctionne : les congés, la paie. Je suis très satisfait. Je ne regrette pas mon choix.

”

APPRENTI EN SITUATION DE HANDICAP, C'EST POSSIBLE ?

Le **contrat d'apprentissage aménagé** est destiné à tout travailleur qui dispose de la Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (**RQTH**) accordée par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).

Les employeurs qui choisissent de recruter un apprenti reconnu travailleur handicapé **bénéficiaire d'aides spécifiques financières, techniques et humaines** de la part de l'Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph) pour les employeurs du secteur privé et du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (Fiphfp) pour les employeurs de la fonction publique.

Vous pouvez retrouver sur leurs sites Internet respectifs de nombreuses informations concernant l'apprentissage pour les personnes en situation de handicap : pour les **salariés du privé l'Agefiph** et pour les **employés de la fonction publique le Fiphfp**.

Chaque centre de formation désigne un **référént chargé de l'intégration des personnes en situation de handicap** dans son établissement.

La **plateforme Mon Parcours Handicap** facilite l'accès à l'information et simplifie les démarches pour toutes les personnes en situation de handicap, leurs proches et les professionnels.

MON PARCOURS
HANDICAP



● ALORS L'APPRENTISSAGE, C'EST QUOI? ⋮

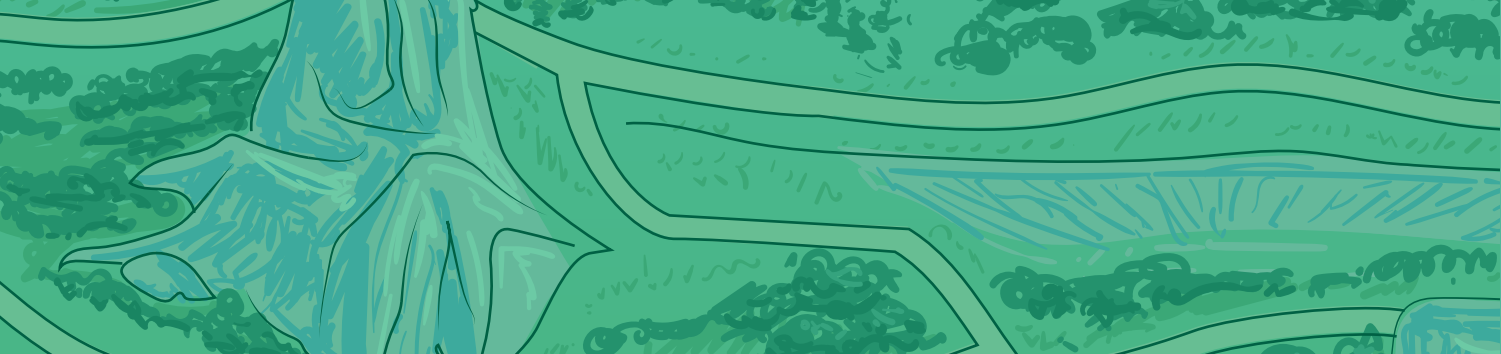
L'APPRENTISSAGE:
POURQUOI? POUR
QUI?

POUR LES EMPLOYÉS
DE LA FONCTION
PUBLIQUE, LE FIPHFP

POUR LES SALARIÉS
DU PRIVÉ, L'AGEFIPH

● L'ALTERNANCE ET HANDICAP -
AVEC L'AGEFIPH ⋮

● QUELLES AIDES POUR LES PERSONNES
HANDICAPÉES QUI TRAVAILLENT? ⋮



QUI PEUT M'EMPLOYER EN APPRENTISSAGE?

Toutes les organisations du secteur privé, y compris les associations, peuvent embaucher un apprenti si l'employeur déclare prendre les mesures nécessaires à l'organisation de l'apprentissage. Je peux réaliser mon apprentissage dans des entreprises de toutes tailles (très petites entreprises, micros et petites entreprises ou grandes entreprises).

Mon employeur peut également se trouver dans la fonction publique d'État, territoriale ou hospitalière ou dans un établissement public. Par exemple, des établissements d'enseignement, des centres hospitaliers, des Chambres de commerce et d'industrie (CCI), des Chambres d'agriculture (CA), des Chambres des métiers et de l'artisanat (CMA) peuvent recruter des apprentis. Dans cette situation, le contrat d'apprentissage signé reste un contrat de droit privé et n'offre pas de possibilités particulières d'embauche ultérieure directe dans la fonction publique, dont l'accès se fait en principe par concours sauf dérogations. Il permet cependant de préparer un diplôme dans les mêmes conditions de formation que pour les apprentis du secteur privé.

L'employeur, qu'il relève du secteur privé ou public, garantit que je puisse suivre ma formation dans de bonnes conditions: équipement de l'entreprise, techniques utilisées, conditions de travail, d'hygiène et de sécurité, compétences du maître d'apprentissage.

● INTERVIEW DE THIBAUT

DANS QUELS SECTEURS FAIRE MON APPRENTISSAGE?

L'APPRENTISSAGE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

L'APPRENTISSAGE C'EST QUOI ET POUR QUELLE FORMATION?



● TROUVER UN EMPLOI DANS UN SECTEUR D'AVENIR

● APPRENTISSAGE: TROUVE TON ENTREPRISE!



UN APPRENTI, C'EST QUOI? QUI L'EMBAUCHE?

QUI PEUT M'AIDER ?



JE DÉBUTE MA RECHERCHE, OÙ TROUVER L'INFORMATION ?

 J'ai une idée du métier que je souhaite exercer. L'apprentissage m'intéresse, cela semble être la voie à emprunter. Par où commencer mes démarches ?

LES SALONS D'ORIENTATION ET LES JOURNÉES PORTES OUVERTES (JPO)

Les salons d'orientation donnent l'occasion de découvrir de nombreux métiers. En général, ils ont lieu durant un week-end. Sur place, il est possible d'échanger avec des professionnels et des jeunes apprentis.

LES SALONS ET FORUMS D'ORIENTATION EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Le Mondial des Métiers à Eurexpo, Lyon

- **Le grand rendez-vous des métiers** en région Auvergne-Rhône-Alpes;
- **4 000 professionnels** pour répondre aux questions des visiteurs;
- **Plus de 700 métiers** exercés dans 68 domaines professionnels

AUVERGNE RHÔNE-ALPES
ORIENTATION

Les Centres de formation d'apprentis (CFA) et les lycées généraux, technologiques et professionnels organisent des Journées portes ouvertes (JPO). M'y rendre est un excellent moyen de visiter le quartier, les locaux, et également de rencontrer des professeurs et des apprentis. Cela permet aussi de me rendre compte du trajet que j'ai à parcourir depuis mon domicile.

ONISEP

MA RÉGION
MON
ORIENTATION

INTERNET ET LES RÉSEAUX SOCIAUX

Des sites Internet et des structures spécialisées (pages 32 - 33) peuvent aussi me guider et me donner des renseignements généraux et locaux : le Portail de l'alternance, l'Onisep, l'Étudiant, Côté Formations...

À l'image des forums de discussions en ligne (par exemple : lapprenti.com), les réseaux sociaux constituent une source d'information non négligeable. Je peux contacter et échanger avec des professionnels et des jeunes en formation.

Une web série sur l'apprentissage

- **Nom:** #Demarretastory
- **Nombre de saisons:** 2
- **Naissance:** Instagram #Demarretastory et #Posetaquestion
- **Réalisation et animation:** par des apprentis
- **Objectif:** vise à casser les clichés que l'on peut avoir sur l'apprentissage
- **Plateforme:** la chaîne YouTube demarretastory

QUELS DISPOSITIFS POUR CONSTRUIRE MON PROJET ?

i De nombreuses possibilités existent pour m'aider à élaborer sereinement mon projet d'apprentissage dès le collège.

LA 3^E PRÉPA-MÉTIERS

À la fin de la classe de 4^e de collège, je peux postuler pour rentrer en **3^e prépa-métiers**. L'inscription se fait suite à la décision du conseil de classe et des résultats scolaires de 4^e. Cette classe de 3^e, implantée dans un établissement scolaire (lycée professionnel, lycée polyvalent et parfois dans un collège) m'accompagne dans l'élaboration d'un projet d'orientation et me prépare à l'enseignement professionnel. Les cours sont similaires à ceux d'une classe de 3^e avec des matières générales (français, mathématiques, histoire-géographie...). À ces enseignements s'ajoutent 5 heures par semaine consacrées à la découverte des métiers, des environnements de travail et des formations professionnelles. Par ailleurs, j'effectue des stages (1 à 4 semaines) chez des employeurs et des immersions en lycée professionnel (ou structures de formation d'apprentis). Cette classe me donne un accès prioritaire aux formations professionnelles.

MINI-STAGES DECOUVERTE

En plus de mon stage de découverte professionnelle de 3^e, je peux faire un **mini-stage découverte** pendant les vacances scolaires. Ouvert à partir de 14 ans, le mini-stage est un moyen de tester un métier et de m'aider à construire mon projet professionnel. Ce mini-stage se déroule durant les vacances scolaires chez un employeur. Je peux être présent chez cet employeur, jusqu'à 35 heures pendant 5 jours. L'inscription a lieu dans une Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA) à proximité de chez moi.

LA PRÉPA APPRENTISSAGE

La prépa apprentissage m'accompagne, si j'ai entre 16 et 29 ans, et que je n'ai pas validé le bac ou équivalent. Elle me propose des parcours adaptés à ma situation de quelques semaines à plusieurs mois selon mes besoins, pour construire ou consolider mon projet. L'objectif est d'identifier mes compétences et de développer mes connaissances. Cette prépa apprentissage peut me guider dans ma recherche de formations et de démarchage des employeurs et me faire également découvrir les métiers de mon territoire. Que je sois en situation de handicap, que j'habite une zone prioritaire ou rurale, ou que je sois sans emploi ou en formation, je peux entrer en prépa apprentissage. Il suffit de me rendre dans un Centre de formation pour apprenti (CFA), une Mission locale (ML), un Centre d'information et d'orientation (CIO), les Missions de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS), les Chambres de commerce et d'industrie (CCI), les Chambres des métiers et de l'artisanat (CMA) et les Chambres d'agriculture (CA) participant au dispositif pour m'inscrire.

LA PÉRIODE DE MISE EN SITUATION EN MILIEU PROFESSIONNEL (PMSMP)

La PMSMP est une immersion chez l'employeur qui peut durer de 1 jour à 1 mois, renouvelable une fois. Cet accompagnement permet de découvrir un métier, un secteur d'activité ou de confirmer mon projet professionnel. L'inscription se fait dans les missions locales, à Pôle Emploi ou Cap emploi.

EN SAVOIR PLUS!

LA 3^E PRÉPA MÉTIERS

LA PRÉPA APPRENTISSAGE

LA PÉRIODE DE MISE EN SITUATION EN MILIEU PROFESSIONNEL (PMSMP)

MISSIONS LOCALES

MINI-STAGES DE DECOUVERTE

QUI PEUT M'ACCOMPAGNER ?

LE SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE L'ORIENTATION (SPRO)

Je peux me renseigner auprès des professionnels labellisés « SPRO ». Ces professionnels sont présents et accueillent tous types de publics pour une première information dans de nombreux sites en Auvergne-Rhône-Alpes. Selon ma demande, mon âge, l'état d'avancement de mon projet, les conseillers peuvent également me guider vers d'autres partenaires privilégiés pour répondre de façon plus précise à mes questionnements.

Auvergne-Rhône-Alpes Orientation

propose un accompagnement gratuit et personnalisé avec des conseillers spécialisés dans l'orientation, la recherche d'emploi et la création ou reprise d'entreprise. Je peux les contacter au: 0426460070 ou par mail info@auvergnerhonealpes-orientation.fr ou directement dans leurs locaux à Clermont-Ferrand, 6 place de Jaude.



SCOLARISÉ OU PAS J'AI BESOIN D'AIDE POUR CONSTRUIRE MON PROJET

Je peux rencontrer gratuitement des psychologues de l'Éducation nationale (PsyEN) en Centre d'information et d'orientation (CIO) et des chargés d'information d'orientation et d'insertion professionnelle dans un Service commun universitaire information et orientation (SCUIO). Ces services proposent des conseils individualisés pour m'aider dans mon orientation et mon insertion professionnelle. Également, dans mon établissement scolaire, je peux demander un rendez-vous à mon PsyEN, mon professeur principal, à l'équipe pédagogique ou au Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques (DDFPT).

Les Missions locales aident les jeunes non scolarisés sur l'emploi, travaillent sur le projet professionnel, la formation, le permis de conduire, le logement, la santé, le sport et les loisirs...

Spécialistes de l'emploi en agriculture, agroalimentaire et environnement, l'Association pour l'emploi des cadres, ingénieurs et techniciens de l'agriculture (APECITA) peut m'aider en proposant un accompagnement dans la recherche d'emploi, l'évolution professionnelle ou la transition professionnelle.

Les structures d'information jeunesse (IJ) renseignent tous les jeunes sur des domaines qui les concernent : formation, loisirs, logement, santé, sport, loisirs...

**AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
ORIENTATION**

**MISSIONS
LOCALES**

**STRUCTURE
JEUNESSE: IJ**

**EMPLOI EN
AGRICULTURE
AGROALIMENTAIRE
ET ENVIRONNEMENT**

**CIO ET
SCUIO**

**L'ANNUAIRE
DES CONSEILLERS**

SI MON PROJET EST UN PEU PLUS AVANCÉ ET QUE JE NE SUIS PLUS SCOLARISÉ

Les structures du SPRO me proposent toutes de rencontrer un conseiller, d'être accompagné dans mes démarches et mes aides de recherche d'emploi ou de stages. Pôle emploi propose, entre autres, l'Accompagnement intensif des jeunes (AIJ). Un conseiller m'est spécifiquement dédié afin de m'aider à retrouver un emploi plus rapidement.

L'Association pour l'emploi des cadres (Apec) permet d'accompagner les cadres dans leur parcours professionnel grâce à des conseillers qui leur apportent des informations sur le marché du travail. L'Apec donne également des conseils pour la recherche d'emploi, pour contacter des entreprises ainsi que des aides pour des projets professionnels. Les Chambres de commerce et d'industrie (CCI), les Chambres des métiers et de l'artisanat (CMA) et les Chambres d'agriculture (CA) sont en lien avec les entreprises et employeurs.

POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les Cap emploi ont la charge de la préparation, de l'accompagnement, du suivi durable et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées. L'Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph) favorise l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées dans les entreprises du secteur privé.

Le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (Fiphfp) est l'interlocuteur permanent et privilégié des employeurs publics pour l'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap.

AIJ DE
PÔLE EMPLOI

APEC

CCI

CAP
EMPLOI

CA

CMA

AGEFIPH

FIPHFP

JE CHERCHE MA FORMATION

OÙ CHERCHER MA FORMATION?

Afin de trouver la formation qui est la plus adaptée à mes besoins, je peux rencontrer des conseillers (pages 32 - 33).

Je peux également la chercher sur le site Côté Formations rubrique apprentissage: www.coteformations.fr/formations-apprentissage

Côté Formations

Rechercher une formation en apprentissage en Auvergne-Rhône-Alpes

+ de 5000 formations en apprentissage

Mot-clé

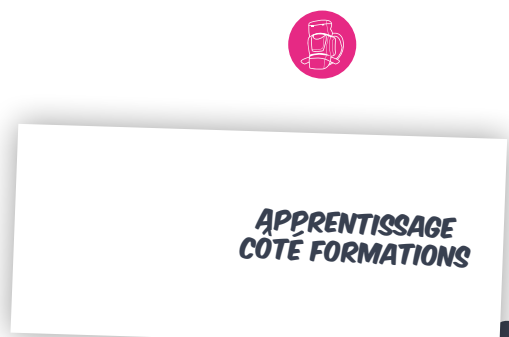
commerce

Où Grenoble Distance 10 km

Public -

Eligible au CPF

Rechercher une formation



Côté Formations

Liste Carte

- Trier par -

Bac pro métiers du commerce et de la vente Voir la fiche

Lycée polyvalent La Saulaie

Niveau de sortie : niveau 4 (Bac général, pro ou techno, BP)

PROCHAINE(S) SESSION(S)

| Date | Durée | Lieu | Modalité |
|-----------------------------|--------|-----------------------|----------|
| de 01/09/2022 au 05/07/2025 | 3600 h | CLERMONT FERRAND (63) | AP |
| de 01/09/2021 au 30/06/2024 | 3600 h | CLERMONT FERRAND (63) | AP |
| de 02/09/2019 au 08/07/2022 | | CLERMONT FERRAND (63) | AP |

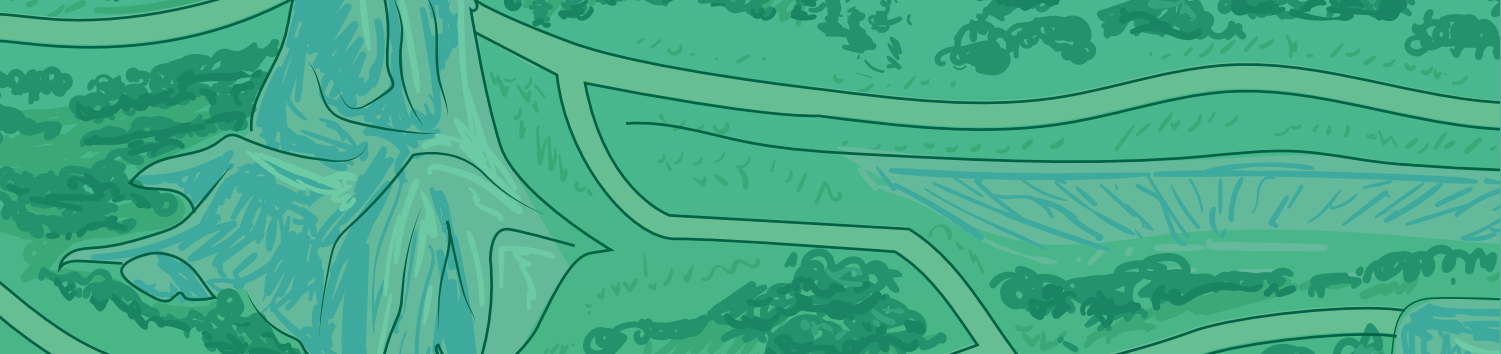
Session(s) à venir

BTS commerce international à référentiel commun européen Voir la fiche

Campus Eductive Grenoble

Niveau de sortie : niveau 5 (BTS, DUT) - Bac +2

Session(s) à venir



COMMENT CHERCHER MA FORMATION?

J'ai le nom d'un métier, un mot-clé ou un morceau de mot: je tape le nom du métier, le mot-clé ou le morceau de mot dans le moteur de recherche « champs Quoi ». Par exemple, pour « ing » toutes les formations ou les métiers contenant les lettres se suivant ing vont s'afficher: ingénieur, marketing, linguistes... Quand le nombre de propositions est trop important je donne un autre critère comme le lieu de formation souhaité (la ville) ou le domaine de formation.

Si je souhaite voir les formations présentes dans une ville: je rentre le nom de la ville dans le champ « ville ».

Si je veux connaître les formations accessibles dans un domaine de formation précis: je choisis dans le menu déroulant le domaine de formation qui m'intéresse.

QUELLES INFORMATIONS SUR LES FORMATIONS VAIS-JE TROUVER?

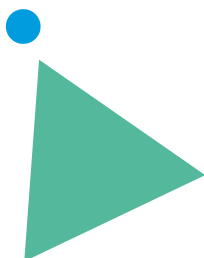
Je vais pouvoir cliquer sur la formation qui m'intéresse et découvrir la fiche formation qui contient, entre autres, l'intitulé de la formation et ses objectifs, le programme, les métiers accessibles, le lieu de la formation et la personne à contacter.

QUELS TYPES DE DIPLÔME PUIS-JE FAIRE PAR APPRENTISSAGE?

De nombreux diplômes sont accessibles par apprentissage (pages 24-25).

OÙ SONT CES FORMATIONS?

Je trouve les centres de formation et je m'inscris, explications page 37.



COMMENT M'INSCRIRE ?

 **Allez, c'est décidé, je me lance dans la grande aventure de l'apprentissage! Mais comment m'inscrire dans une formation?**

SI JE SUIS COLLÉGIEN EN CLASSE DE 3^E



Je peux préparer un Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) ou un Bac pro en apprentissage si je remplis les conditions d'âge.

Pour cela, je complète mes vœux d'affectation avec mon responsable légal sur le téléservice national d'affectation en ligne OU je complète la fiche papier préparatoire à l'affectation en indiquant que je veux suivre une formation avec un statut d'apprenti. Je remets cette fiche à mon établissement scolaire qui saisira mes vœux sur l'application dédiée.

En parallèle, je prends obligatoirement contact avec le ou les centres de formations que j'ai fait apparaître dans mes vœux et je recherche un employeur. Le centre de formation pourra m'aider dans cette recherche.

Je pense également à sécuriser mon parcours en formulant des vœux dans des formations scolaires.

SI JE SUIS LYCÉEN OU BACHELIER

 **Si je suis titulaire d'un diplôme supérieur, je peux aussi déposer ma demande d'apprentissage pour une formation post-bac via Parcoursup.**

Je peux préparer certaines formations post-bac en apprentissage (pages 24 - 25). Je dois formuler mes vœux en apprentissage sur la plateforme nationale www.parcoursup.fr.

En parallèle de mes vœux sur Parcoursup, j'effectue mes recherches d'employeur. Si je trouve un employeur, je contacte le centre de formation afin que mon contrat d'apprentissage soit saisi dans Parcoursup.

EN SAVOIR PLUS



**LES VŒUX EN
APPRENTISSAGE**

● COMMENT FINALISER UNE INSCRIPTION EN APPRENTISSAGE? 



JE M'INSCRIS DANS UN CENTRE DE FORMATION

Dans tous les cas, je m'inscris dans un centre de formation. L'inscription doit être achevée avant le début de la formation. Il existe différents centres de formation. Dans le même temps, je trouve un employeur. L'inscription dans une formation par apprentissage nécessite la signature d'un contrat de travail avec un employeur. Ce contrat comprend trois signatures : celles de mon employeur, de mon centre de formation et la mienne. Ce contrat de travail me permet de suivre à la fois une formation (en centre de formation) et d'acquérir un savoir-faire professionnel comme salarié.

Les contrats peuvent être conclus tout au long de l'année. Pour autant, si tu n'as pas signé de contrat d'apprentissage au début de ta formation, tu as 6 mois pour qu'un employeur te recrute. (Voir « Comment trouver un employeur » pages 51 à 53). Durant la période sans employeur, je ne suis pas apprenti mais stagiaire de la formation professionnelle. Pour trouver un poste, je dois effectuer moi-même les démarches en envoyant un CV et une lettre de motivation (pages 57 à 63).



LES DIFFÉRENTS CENTRES DE FORMATION

- ➔ Centre de formation d'apprentis (CFA)
- ➔ Organisme de formation par l'apprentissage (OFA)
- ➔ Unité de formation par apprentissage (UFA)
- ➔ Établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA)
- ➔ Groupement d'établissement (Greta)
- ➔ Maison familiale rurale (MFR)
- ➔ Les Chambres : de commerce et d'industrie (CCI) ; des métiers et de l'artisanat (CMA) ; d'agriculture (CA)
- ➔ Les écoles de commerce, de formations artistiques, de formations sanitaires et sociales, d'ingénieurs
- ➔ Établissements régionaux d'enseignement adapté (ÉREA)
- ➔ Unité de formation et de recherche (UFR)
- ➔ Mais aussi : les universités, les établissements sportifs, les Instituts d'études politiques, les lycées, les Instituts d'administration des entreprises et certaines entreprises ont leur propre centre de formation...

Étape 3 - Et en pratique ?



DROITS ET OBLIGATIONS DE L'APPRENTI

DROITS DE L'APPRENTI

i En tant qu'apprenti, je suis salarié de l'entreprise qui m'a recruté. À ce titre, je bénéficie de certains droits et dois également respecter plusieurs obligations.

TEMPS DE TRAVAIL

Le temps de travail est de 35h par semaine et 10h par jour maximum. Je peux par dérogation travailler jusqu'à 40h par semaine dans certains secteurs comme le bâtiment, avec une majoration de salaire.

Si j'ai moins de 18 ans, je bénéficie de droits supplémentaires: 2 jours de repos par semaine, pas de travail de nuit, la durée maximale de travail est de 4h30 consécutives avec 30 minutes de pause, sans dépasser 8 heures par jour. Les heures que je passe au centre de formation sont comprises dans les heures de travail.

RÉMUNÉRATION

Selon l'âge, la durée du contrat et le diplôme préparé, la rémunération varie entre 27% et 100% du Salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC). Par exemple si j'ai 20 ans et que je suis en 1^{re} année du contrat, je touche 43% du SMIC. Si j'ai 17 ans et que je suis en 1^{re} année du contrat, je touche 27% du SMIC.



Si je me déplace en transports en commun pour travailler et étudier, l'employeur prend en charge 50% de mes frais. Je bénéficie aussi des tickets restaurants ou du restaurant d'entreprise si mon employeur a mis en place ces services.

SALAIRE DES APPRENTIS

CONGÉS

J'ai droit à des congés annuels, soit au minimum 2,5 jours de congé par mois (25 jours par an). Si mon employeur est concerné par une convention collective, des jours supplémentaires de congé peuvent m'être accordés.

En tant qu'apprenti, je dispose également de 5 jours de congé supplémentaires, répartis sur toute la durée de la formation, pour pouvoir préparer mon diplôme.

DROITS ET DEVOIRS DES APPRENTIS ANAF*

DROIT DU TRAVAIL APPLICABLE AUX APPRENTIS L'APPRENTI

*Association Nationale des Apprentis de France

COMMENT SCANNER ?

- OUVRE TON APPAREIL PHOTO,
- POINTE LA CAMERA DU TELEPHONE SUR LE QR CODE

IL EST DÉTECTÉ AUTOMATIQUEMENT !



**SALAIRE
DES APPRENTIS
DANS LE
SUPERIEUR**



PROTECTION SOCIALE

En tant qu'apprenti, je suis pris en charge comme les autres salariés en cas de maladie professionnelle ou d'accident du travail chez mon employeur, pendant mon trajet ou au centre de formation.

Mon employeur a l'obligation de me proposer une mutuelle.

Si l'apprentissage est mon premier contrat de travail, je déclare mon changement de situation à la caisse primaire d'assurance maladie.

Enfin, le contrat d'apprentissage compte pour le calcul des droits à la retraite.

COÛT DE LA FORMATION

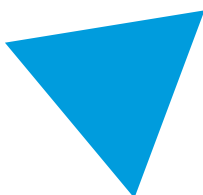
Mes coûts de scolarité sont pris en charge par l'employeur. En tant qu'apprenti, je n'ai pas à payer de frais de scolarité.

Cependant l'équipement en matériel professionnel ou pédagogique reste à ma charge mais des aides existent pour les financer (pages 42-43).

AUTRES DROITS IDENTIQUES À CEUX DES SALARIÉS

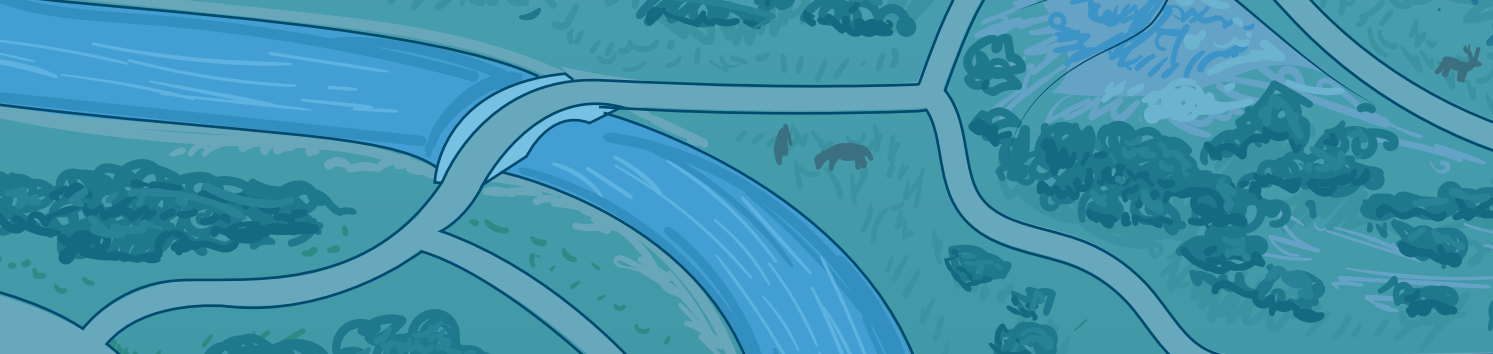
Si l'employeur bénéficie d'une convention collective, je bénéficie de tous les droits prévus par cette convention, comme les autres salariés. Par exemple, si une prime de vacances est attribuée par l'employeur, j'en bénéficie également.

Enfin, j'ai le droit de participer ou d'être candidat aux élections professionnelles.



**PARTICIPER AUX
ELECTIONS
PROFESSIONNELLES**





OBLIGATIONS DE L'APPRENTI

 En contrepartie de ces droits, mon statut d'apprenti m'engage vis-à-vis de mon employeur et de mon centre de formation.

RESPECT DU RÉGLEMENT INTÉRIEUR

Chaque structure, employeur et centre de formation, possède son propre règlement intérieur que je dois impérativement respecter. Par exemple, en cas d'absence, je dois prévenir mon employeur. Je dois également fournir un certificat médical dans les 48h. Ce serait dommage d'avoir une sanction ou perdre mon emploi si j'ai trop d'absences injustifiées. En cas de retard, je préviens aussi mon employeur.



Dans certains secteurs, par exemple l'industrie ou le transport, il existe des règles d'hygiène et de sécurité que je dois respecter comme les autres salariés.

Enfin, l'apprenti est responsable du matériel qui lui est confié. Donc je prends soin du matériel et des locaux, chez mon employeur comme au centre de formation.



IMPLICATION DANS LA FORMATION

Je suis dans l'obligation de me rendre dans mon centre de formation car cela fait partie de mon temps de travail. Je dois également me présenter à toutes les épreuves de mon diplôme et rendre les travaux demandés par mes enseignants.

Mon employeur s'engage à me verser un salaire et à désigner un maître d'apprentissage qui s'occupera de me former. Ils définiront ensemble les tâches à me confier en cohérence avec ma formation. Par conséquent, j'effectue le travail qui m'est demandé par mon maître d'apprentissage ou mon employeur.



“ **Témoignage de Adelen, 20 ans, titulaire d'un Bac général, en 1^{re} année d'apprentissage en BTS Gestion de la PME à l'IFIR, en alternance chez Authentique Bois à Lyon.**

Les devoirs et les droits d'un apprenti sont les mêmes que pour un salarié normal. Le plus difficile à gérer est que l'on n'est plus des enfants et certains retards et absences ne sont plus admis. D'ailleurs, l'employeur peut, s'il y a des absences trop répétées à l'école, faire une retenue sur salaire. Même si on garde un pied dans l'école, le monde du travail demande d'être plus sérieux. Il faut faire attention à ses retards, à son mode de vie, il faut se responsabiliser.

”

LES AIDES POUR L'APPRENTI ET SON EMPLOYEUR

 J'hésite à poursuivre mes études pour des raisons financières ou d'organisation. En tant qu'apprenti, plusieurs aides existent.

LES AIDES AUX ÉTUDES

En tant qu'apprenti, j'ai droit à une exonération totale des frais de scolarité, ceux-ci étant financés par ailleurs. **La formation est « gratuite » pour moi, même si d'autres frais peuvent rester à ma charge.**

Afin d'étudier dans de bonnes conditions, la Région Auvergne-Rhône-Alpes finance une **aide à l'équipement professionnel et informatique**. Je peux recevoir une aide de 150 € maximum, à condition que mon établissement de formation se situe en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Je peux obtenir la bourse au mérite d'un montant de 500 €, si j'ai obtenu plus de 16/20 à mon Certificat d'aptitude professionnelle (CAP), mon Brevet professionnel (BP) ou mon baccalauréat (soit l'équivalent de la mention très bien en baccalauréat).

BOURSE AU MÉRITE DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Être apprenti à l'étranger, c'est possible si mon centre de formation est situé en région Auvergne-Rhône-Alpes et que je prépare un diplôme de niveau CAP à bac + 2. Mon apprentissage peut se dérouler partout dans le monde dans une entreprise privée, une collectivité ou une association. L'inscription se fait sur le site Internet de la Région, entre 1 et 3 mois avant la date de départ à l'étranger. Je bénéficie alors de 90 € par semaine pendant la durée de ma formation et une prime de 200 €. La période passée à l'étranger doit être comprise entre 3 et 8 semaines entières et consécutives.

BOURSE MOBILITÉ INTERNATIONALE

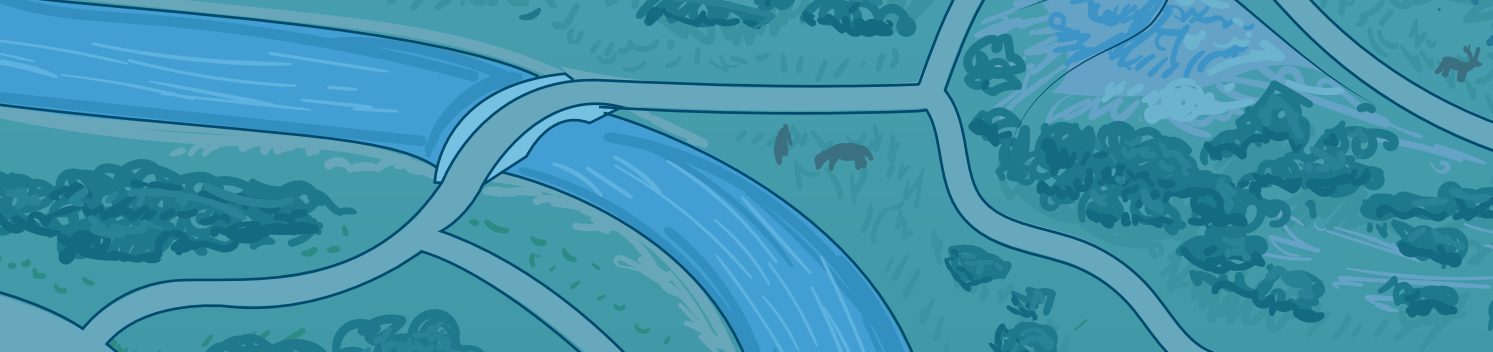
AIDE À L'ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE ET PROFESSIONNEL

La demande de bourse se fait entre juillet et octobre sur le site.

DEMANDE DE BOURSE

Pour faire un apprentissage dans un pays européen, je peux bénéficier de la **bourse Erasmus+**. Le montant de la bourse est variable suivant la durée du séjour à l'étranger et le niveau de vie du pays d'accueil. Les départements et les agglomérations peuvent aussi proposer des aides. Toutes les bourses ouvertes aux apprentis se trouvent sur le site euroguidance / Erasmus+.

BOURSE ERASMUS+



Si j'ai moins de 21 ans, je bénéficie de la **prime à l'apprentissage** d'un montant de 335 €. Cette prime facilite l'accès à l'apprentissage.



Si j'ai plusieurs enfants à charge et que je suis âgé de plus de 18 ans, je peux bénéficier de la prime d'activité. Le montant minimal est de 553,71 € et dépend de mon revenu et des autres aides auxquelles je suis éligible.

Si j'étais précédemment suivi dans le cadre du fonds d'aide aux jeunes ou de la garantie jeunes, je continue à être accompagné après avoir décroché mon contrat d'apprentissage, afin de sécuriser mon insertion.

Si je suis en situation de handicap, plusieurs aides peuvent me concerner :



- Les financeurs de l'apprentissage versent au centre de formation jusqu'à 4000 € par contrat : adaptation des enseignements et des épreuves, équipement technique et accompagnement.
- L'Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées (Agefiph) propose une aide au parcours de 500 € maximum (aide au déplacement et aux repas sur le 1^{er} mois d'embauche, outil informatique...).
- En centre de formation, un référent Handicap est dédié afin d'aider les personnes en situation de handicap. Certains établissements sont labellisés, ces établissements de formation en apprentissage sont répertoriés sous le label H+.
- L'offre de l'Agefiph s'adapte en permanence pour répondre toujours mieux aux besoins des personnes handicapées, des entreprises et des organismes de formation. Je peux me rapprocher de mon conseiller Pôle emploi, Cap emploi ou mission locale, pour en savoir plus, et je visite le site www.agefiph.fr.



“ **Témoignage de Jordan, apprenti en situation de handicap, en CAP Boucherie à l'EFMA de Bourgoin-Jallieu.**

Je suis arrivé à l'EFMA un lundi, pendant que j'étais en congés avec ma MFR. Je suis tout de suite allé voir la référente H+ qui s'occupe du handicap. J'ai pu bénéficier de toutes les aides que j'ai demandées : l'aide informatique qui m'a permis d'avoir un ordinateur, car j'écris lentement ; j'ai pu aussi avoir un tiers-temps et avoir droit au ramassage des brouillons. Donc si je n'ai pas terminé un contrôle, le surveillant a le droit de ramasser mon brouillon qui sera noté.

”

LES AIDES AU LOGEMENT

Les apprentis peuvent bénéficier de l'**Aide personnalisée au logement** (APL) apprenti. Le montant de l'aide dépend du revenu fiscal, du montant du loyer, des caractéristiques du logement, de l'âge et du nombre de personnes vivant dans mon logement.

**APL APPRENTI
ET SIMULATEUR
D'AIDES**



“ **Sylvie, 24 ans, en 1^{re} année de CAP Métiers du Pressing à l'IFIR de Lyon, en alternance dans une entreprise de Chambéry.**

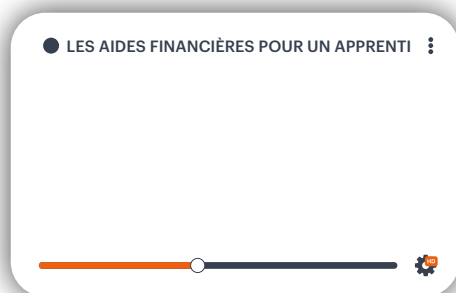
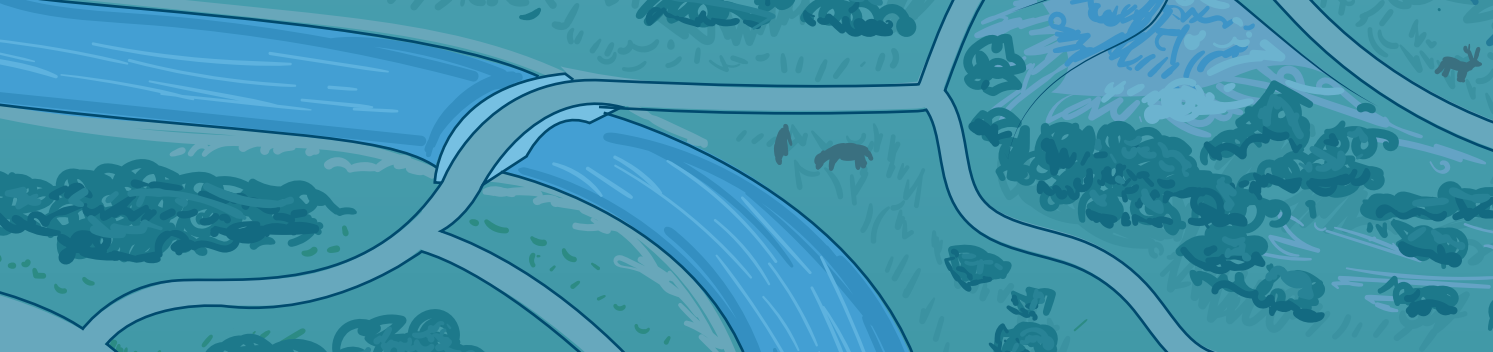
Concernant les aides : j'ai eu l'APL ce qui a pu me permettre de me loger à Lyon le premier semestre.

L'aide mobili-jeunes permet la prise en charge d'une partie du loyer pendant un an. Pour en bénéficier, mon salaire brut doit être inférieur à 100% du SMIC et le logement situé à proximité géographique de mon employeur ou de mon centre de formation. Mon employeur doit relever du secteur privé. Si je fais mon apprentissage dans une collectivité ou une administration, je n'ai pas droit à l'aide mobili-jeunes. Le montant varie de 10 à 100 € par mois en fonction du montant du loyer et des autres aides perçues. La demande se fait avant le début de la formation ou au maximum 6 mois après le début de la formation.

L'avance Loca-pass est un prêt à taux zéro : Action Logement avance le dépôt de garantie que je dois verser au propriétaire au moment de signer le bail. D'un montant de 1200 € maximum, le prêt est remboursable en 25 mois maximum. Pour en bénéficier, le logement doit être ma résidence principale et je dois faire mon apprentissage dans une entreprise privée.

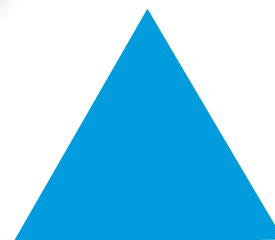
**AIDE
MOBILI-JEUNE**

**AVANCE
LOCA-PASS**



Visale est un dispositif gratuit: Action Logement prend en charge une partie du loyer de mon logement. Le logement doit être ma résidence principale et avoir un loyer de 1300 € maximum. Le logement doit faire l'objet d'un bail (contrat de location). La garantie Visale est cumulable avec d'autres aides Action Logement comme l'avance Locapass et l'aide mobili-jeunes.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes informe sur les aides au logement et propose une cartographie des logements disponibles via la plateforme **form'toit**. Cette plateforme informe et recense les aides disponibles pour les apprentis. Je peux filtrer ma recherche de logement par ville, type de logement (internat, colocation, studio...), durée du logement, âge, accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Je peux aussi contacter un conseiller Form'toit pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé et trouver des réponses pratiques, dans de brefs délais, sur ma recherche d'une solution logement, transport ou garde d'enfant.



LES AIDES AU TRANSPORT

AIDES PROPOSÉES PAR LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



OÛRA

La plateforme **Oùra** est un calculateur d'itinéraires regroupant toute l'offre en transports en commun sur toute la région. Elle intègre aussi des liens vers les réseaux de transport urbains et départementaux de la région. Par exemple si j'habite à Bourg-en-Bresse et que j'effectue mon apprentissage à Lyon, je peux consulter cette plateforme pour calculer mon temps de trajet et connaître les tarifs réduits proposés aux apprentis par ces réseaux de transport.



MOV'ICI

Enfin, si je souhaite covoiturer, je peux m'inscrire gratuitement sur la plateforme **mov'ici**, pour être mis en relation avec d'autres covoitureurs de la région ou créer ma propre communauté pour mes déplacements occasionnels ou réguliers.



FINANCER
LE PERMIS
DE CONDUIRE

La Région Auvergne-Rhône-Alpes propose une aide de 200 € au financement du **permis de conduire**. Pour en bénéficier, je dois suivre ma formation dans une auto-école située en Auvergne - Rhône-Alpes et habiter la région.



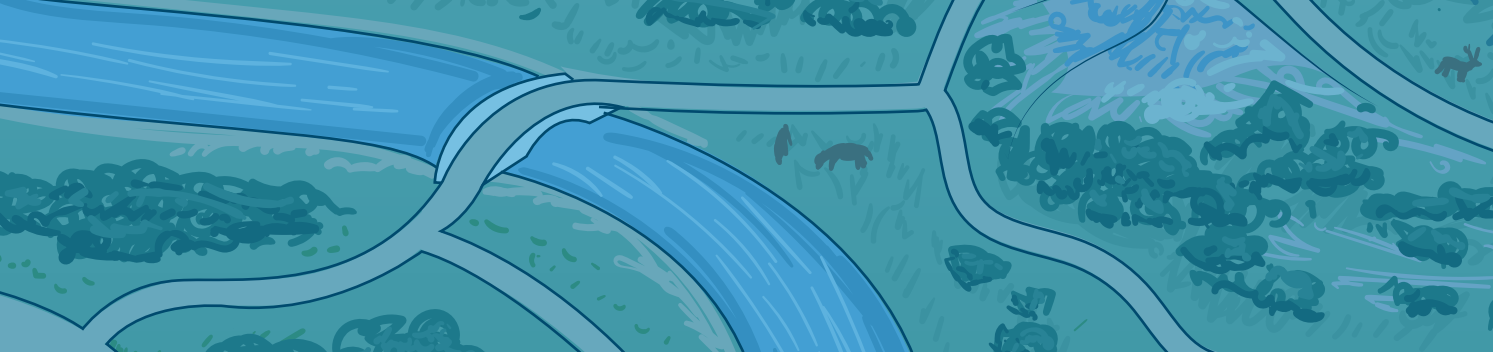
AIDE DE L'ÉTAT

Financer mon **permis de conduire** c'est possible! L'État propose aux apprentis une aide de 500 €. Pour en bénéficier je dois être majeur, engagé dans la préparation du permis de conduire (code, conduite ou inscrit dans une auto-école) et mon contrat d'apprentissage doit être en cours. Je fais la demande auprès de mon centre de formation.



FINANCER
LE PERMIS
DE CONDUIRE





“
Témoignage de Adelen, 20 ans, titulaire d'un Bac général, en 1^{er} année d'apprentissage en BTS Gestion PME à l'IFIR, en alternance chez Authentique Bois à Lyon.

Pour les aides: en tant qu'alternant on a le droit aux mêmes avantages que les salariés par exemple le transport où l'entreprise paie la moitié de l'abonnement TCL*. Je sais que mon centre de formation aide les apprentis pour acheter du matériel informatique, la Région participe aussi, Action Logement propose d'être garant pour louer un appartement ou peut donner des primes... Il y a aussi la prime activité (sous conditions), à partir d'un certain salaire on peut y prétendre...”

*TCL: Transports en commun lyonnais

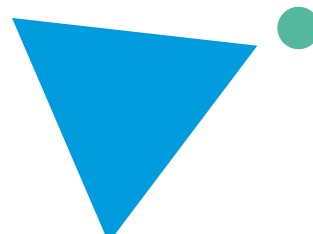


Pour mes **déplacements en transports en commun**, je peux bénéficier en tant qu'apprenti de tarifs réduits: en Auvergne-Rhône-Alpes, la **carte illico solidaire** propose jusqu'à 75% de réduction sur tous mes trajets en TER en région. Cette carte offre la prise en charge par la Région du prix du billet pour me rendre à un entretien d'embauche ou un entretien préalable à une formation.



REMBOURSEMENT DES FRAIS DE TRANSPORT

Pour me rendre sur mon lieu de travail, mon employeur prend en charge 50% du prix de mon abonnement.



LES AIDES À L'EMBAUCHE D'UN APPRENTI

Si, dans mes recherches, je rencontre des employeurs qui hésitent à me recruter comme apprenti pour des raisons financières, je peux mettre en avant les aides qui leur sont proposées pour essayer de les convaincre :



- **L'aide unique aux employeurs** : s'adresse aux entreprises privées de moins de 250 salariés qui recrutent un apprenti préparant un diplôme ou titre de niveau inférieur ou égal au bac. Son montant varie de 4125 € maximum pour la première année du contrat à 1200 € maximum pour la troisième année du contrat.



**AIDE
UNIQUE
AUX EM-
PLOYEURS**

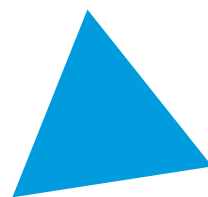
- En raison de la crise sanitaire, des **aides exceptionnelles à l'embauche des apprentis** ont été créées. Ces aides varient de 5 000 à 8 000 € selon l'âge de l'apprenti. Pour les collectivités et la fonction publique hospitalière, l'aide est de 3 000 €.



**AIDE À
L'EMBAUCHE
AGEFIPH**

- Si je suis en situation de handicap, l'Agefiph propose une aide à l'embauche pour les entreprises privées, pour soutenir le recrutement d'apprentis en situation de handicap.

- Si j'effectue mon apprentissage dans la fonction publique, le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (Fiphfp) aide les employeurs recrutant un apprenti en situation de handicap : aide de 1525 € pour couvrir les frais d'entrée en apprentissage, prise en charge de 80 % de mon salaire brut, prime d'insertion de 1600 €.



LES AIDES À LA VIE QUOTIDIENNE



La carte nationale d'apprenti (ou carte d'étudiant des métiers) est délivrée par les CFA à tous les apprentis. Valable durant toute la durée de mon contrat sur tout le territoire national, cette carte offre plusieurs réductions et avantages :

- ➔ Accès aux resto'U et aux hébergements universitaires.
- ➔ Réductions pour des activités de loisirs et sportives (sport, cinéma, théâtre...).
- ➔ Accès aux tarifs accordés aux étudiants.
- ➔ Tarifs préférentiels dans les transports.

Pour pouvoir profiter pleinement de toutes ces réductions, je présente ma carte nationale d'apprenti.

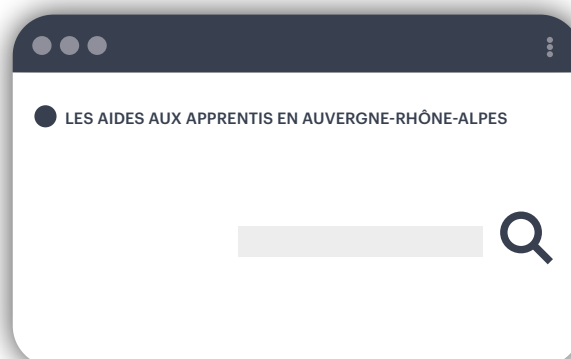
En Auvergne-Rhône-Alpes, les apprentis âgés de 16 à 25 ans inscrits dans un établissement de formation de la région bénéficient du **Pass'Région**. Gratuite, cette carte offre de nombreux avantages, comme la gratuité des manuels scolaires, des réductions sur les places de cinéma et les concerts, une aide au financement d'équipements professionnels, formation aux premiers secours, réductions à l'inscription dans un club de sport... Pour en bénéficier, je commande mon Pass'Région en ligne dès que je connais mon futur établissement.



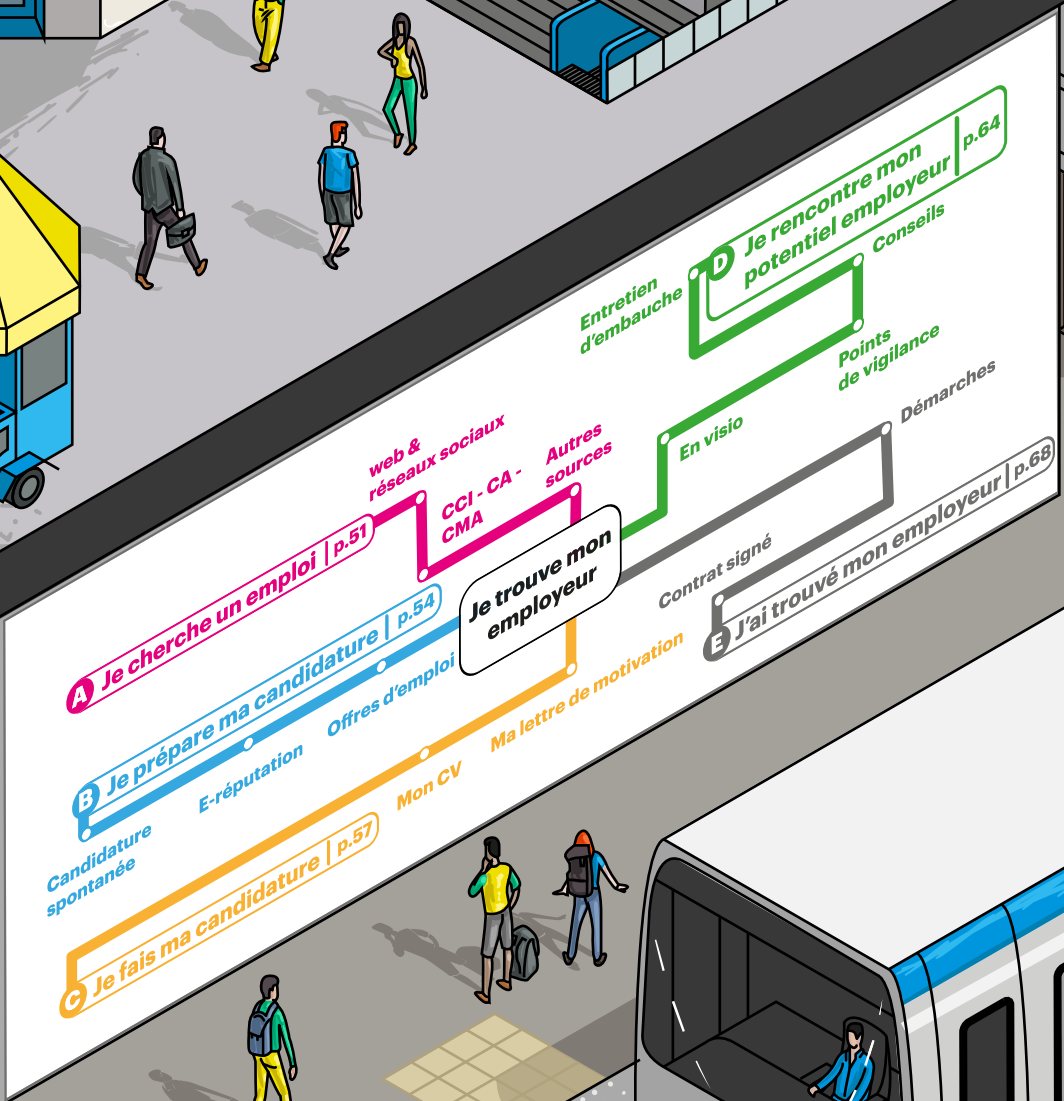
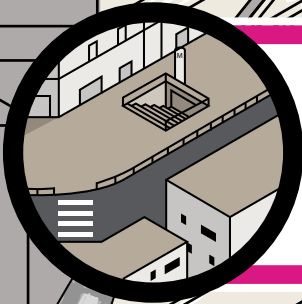
Si mon employeur possède un comité d'entreprise, je peux bénéficier des avantages offerts par le comité d'entreprise comme les chèques cadeaux ou les chèques vacances.



Un moteur de recherche regroupant toutes les aides accessibles aux apprentis en Auvergne-Rhône-Alpes.



Étape 4 - Comment trouver mon employeur ?



JE CHERCHE UN EMPLOI



i Afin de booster mes chances de trouver un emploi en apprentissage, je peux mobiliser plusieurs moyens: Internet, réseaux sociaux, presse écrite, mon établissement...

LES SITES D'OFFRES D'EMPLOI ET LES RÉSEAUX SOCIAUX

Passer par des sites de recherche d'emploi est un atout incontournable dans ma recherche d'offres en apprentissage. Un grand nombre d'offres sont mises en ligne chaque jour sur Internet et réactualisées. Je peux appliquer des filtres: type de contrat, domaine, lieu du poste... Certains sites proposent la création d'un compte personnel afin que je puisse déposer mon CV (pages 57 à 59) ou créer des alertes en fonction de mes critères sur les emplois à pourvoir.

- ➔ Les sites des **agences d'intérim**: Manpower, Synergie, Adecco, Proman...
- ➔ La **fonction publique** recrute également des apprentis.
- ➔ Les personnes en situation de handicap peuvent rechercher un emploi en utilisant les outils de **l'Agefiph** et **la Fiphfp** (page 28).

**RECHERCHE
D'EMPLOI
AGEFIPH**

**RECHERCHE
D'EMPLOI
FIPHFP**

**LA FONCTION
PUBLIQUE
TERRITORIALE**

**LA FONCTION
PUBLIQUE**

- ➔ Le service **la bonne alternance**, géré par Pôle emploi, me permet de repérer les employeurs qui recrutent régulièrement des apprentis.

- ➔ La plateforme **#1jeune1solution** regroupe des offres d'emploi et d'alternance. Je peux filtrer pour ne garder que les offres en contrat d'apprentissage.

**LA BONNE
ALTERNANCE**

**1 JEUNE
1 SOLUTION**

Le site « Nos Talents Nos Emplois » de la Région Auvergne-Rhône-Alpes recense des offres d'emploi disponibles sur toute la région. Je peux aussi accéder au service Visioalent© qui me permet de créer une vidéo de motivation (pages 60 à 63) dans laquelle je me présente (personnalité, motivations). Ma vidéo peut être envoyée aux recruteurs et/ou partagée sur les réseaux sociaux pour me rendre plus visible.

**NOS TALENTS
NOS EMPLOIS**

Les réseaux sociaux professionnels (LinkedIn, Viadeo) sont utilisés par les recruteurs pour consulter des profils. Je peux moi aussi utiliser ces réseaux afin de me renseigner auprès des salariés avant de candidater.

**RÉSEAUX
SOCIAUX
PROFESSIONNELS**



LES BRANCHES PROFESSIONNELLES ET LES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE, DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT ET D'AGRICULTURE

Les branches professionnelles regroupent les entreprises d'un même domaine (par exemple la métallurgie ou le transport). Elles peuvent m'aider à identifier les employeurs qui recrutent des apprentis, m'informer sur les métiers de ce secteur et proposer des plateformes de recherche d'emploi (par exemple: T'clic emploi et Mon job auto pour les secteurs de l'automobile et du transport).

Les Chambres de commerce et d'industrie (**CCI**), des métiers et de l'artisanat (**CMA**) et d'agriculture (**CA**) mettent en relation des entreprises et des jeunes en recherche d'un contrat d'apprentissage:

→ La CCI met en relation les entreprises et les candidats dans les **points A**.

**POINTS A
CCI**



→ Je peux aussi m'inscrire au dispositif Volontariat territorial en entreprise (**VTE**) pour effectuer mon apprentissage dans une Très petite entreprise (TPE), une Petite et moyenne entreprise (PME) ou une Entreprise de taille intermédiaire (ETI); si je prépare un diplôme de niveau au moins bac+2.

**VTE
FRANCE**

→ La **CMA** gère un portail de l'apprentissage en Auvergne-Rhône-Alpes.

**CMA
PORTAIL DE
L'APPRENTISSAGE**

→ Je peux rencontrer un conseiller et trouver un emploi en apprentissage dans l'artisanat avec la « **bourse de l'apprentissage** ».

**BOURSE DE
L'APPRENTISSAGE**



D'AUTRES SOURCES POUR CHERCHER UNE ENTREPRISE

Auvergne-Rhône-Alpes Orientation propose de m'accompagner dans mon projet. Le service **job training** me permet de découvrir les métiers et secteurs qui me plaisent et d'être aidé dans ma recherche d'apprentissage. Il m'informe également sur les métiers qui recrutent. Je peux être accompagné par un conseiller à distance ou en présentiel sur le site de Clermont-Ferrand.

**JOB
TRAINING**

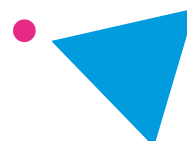
L'employeur: parfois il est plus facile de candidater directement auprès d'un employeur (page 54) à condition de bien le cibler pour mettre toutes les chances de mon côté. Je peux identifier les employeurs de différentes manières:

- ➔ Je me rapproche des employeurs connus par mon réseau personnel (famille, amis, connaissances) ou moi-même.
- ➔ Je les recherche en fonction de leur secteur d'activité, des métiers qu'ils proposent ou en fonction de leur localisation.
- ➔ Je rencontre les employeurs directement sur les salons.
- ➔ Je contacte des salariés directement, pour me rendre compte des missions effectuées au quotidien.
- ➔ Je consulte le site Internet des employeurs qui m'intéressent et les suis via leurs réseaux sociaux.

Mon centre de formation dispose de contacts chez des employeurs recrutant des apprentis. Je peux aussi consulter les offres auprès du bureau des stages ou du bureau d'insertion professionnelle de mon établissement s'il y en a un ou participer à un forum de recrutement d'apprentis.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes propose la méthode **Intervention sur les offres et les demandes** (IOD) pour les jeunes de 16 à 25 ans préparant un premier niveau de qualification. En m'inscrivant à ce dispositif, je suis mis en relation avec des employeurs qui recrutent des apprentis.

**INTERVENTION
SUR LES OFFRES
ET LES DEMANDES**



JE PRÉPARE MA CANDIDATURE



Je peux proposer à l'employeur mes services sans nécessairement répondre à une annonce. Sept employeurs sur dix recrutent sans publier une offre d'emploi. C'est ce qu'on appelle le marché caché.

JE FAIS UNE CANDIDATURE SPONTANÉE, COMMENT FAIRE?

Afin d'être efficace, ma candidature doit être ciblée. L'objectif est d'éveiller la curiosité du potentiel recruteur et lui donner envie de me rencontrer afin de mettre toutes les chances de mon côté.

- ➔ **Je cible les employeurs** : les contrats d'apprentissage sont signés, le plus souvent, dans des Petites ou des moyennes entreprises (PME). C'est pourquoi je pense à solliciter également les PME et Petites et moyennes industries (PMI), la concurrence entre apprentis en recherche d'employeur étant moindre que dans les grandes entreprises. Je pense aussi aux start-up ou à la fonction publique qui peuvent rechercher des apprentis.
- ➔ **Je fais des recherches sur l'employeur** : le secteur d'activité, les produits vendus, les différents postes existant et l'équipe... Par exemple, si je découvre que l'employeur n'a aucune personne gérant les réseaux sociaux et que je prépare une formation dans ce domaine, je peux envoyer ma candidature en argumentant sur les avantages à me recruter.
- ➔ **Je personnalise mes candidatures** : par exemple si je postule pour un apprentissage en communication, je cherche le nom du responsable du service et je lui adresse directement ma candidature. Je peux trouver l'info sur le site web ou les réseaux sociaux de l'employeur.
- ➔ **Je cible un poste précis et adapte le contenu de mon CV** aux expériences et compétences nécessaires au poste visé. Si j'ai peu d'expérience professionnelle, je mets en avant mes compétences issues de mes loisirs ou autres expériences personnelles (exemples : association, bénévolat...) (pages 57 à 59).
- ➔ **Je rédige ma lettre de motivation** : j'explique au recruteur mes motivations et ma personnalité. Je peux donner, pour l'aider, des exemples de réalisation, mentionner ce que j'étudie ou les chiffres correspondant à mes expériences (nombre de clients, chiffre d'affaires...) (pages 60 à 63).
- ➔ **J'ajoute de l'originalité** : je mets en avant avec subtilité ma créativité que j'adapte selon le poste souhaité. Par exemple, un poste de graphiste permet de montrer une partie de sa palette créative, en revanche un poste de directeur de banque demande davantage la mise en avant de compétences autres que la créativité. Des exemples sont à disposition sur Visiotalent :



VISIOTALENT



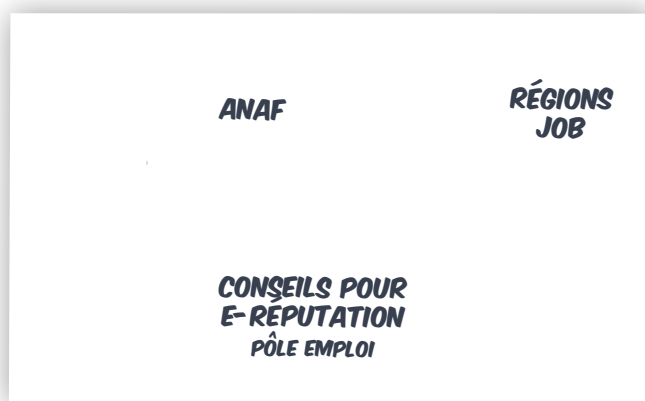
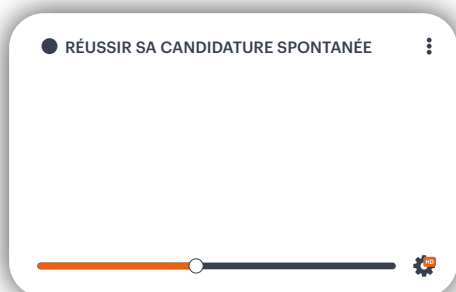
SOIGNER SON E-RÉPUTATION

L'e-réputation, c'est l'image de moi que les recruteurs peuvent trouver sur Internet : mes contenus, images, vidéos postées par moi ou les autres. Les recruteurs n'hésitent pas à rechercher sur Internet des informations sur les candidats. Il serait dommage de rater une opportunité d'embauche à cause d'un contenu qui pourrait me porter préjudice.

Sur mes réseaux sociaux personnels (Instagram, Snapchat, TikTok, Twitter, Facebook...) je paramètre mes comptes en quelques clics : je peux inclure des paramètres de confidentialité pour limiter l'accès à mon profil et à mes posts. Seuls mes amis verront ainsi tout ce que je publie. Il faut aussi être vigilant, sur ce que je poste et sur ce qui se dit de moi : une simple recherche de mon nom suffit.

Les réseaux professionnels (LinkedIn, Viadeo...) sont des alliés précieux pour rechercher un apprentissage. Qui dit réseau professionnel dit usage professionnel : ma photo de profil doit être professionnelle (pas de pose suggestive, pas de filtre, ni de fond fantaisiste, avec des vêtements et accessoires adaptés au monde professionnel), mon profil bien renseigné et mis à jour régulièrement.

CANDIDATURE SPONTANÉE



“ **Adelen, 20 ans, en 1^{re} année de BTS Gestion PME à l'IFIR, en alternance chez Authentique Bois à Lyon.**

Le plus compliqué pour moi a été la « candidature de masse ». Je n'avais jamais envoyé autant de CV de toute ma vie ! J'ai arrêté de compter à partir de 150. J'ai eu des retours, parfois aucun... C'est un excellent exercice pour travailler la persévérance. Il se peut que l'on ait des baisses de motivation de temps à autre, mais il n'y a rien de magique, le travail paie et ça finit par arriver.

”

JE DÉCRYPTE UNE OFFRE D'EMPLOI



Avant de me lancer dans la rédaction de mon CV et de ma lettre de motivation, je dois repérer les exigences de cet emploi et les comparer à ce que je connais et sais faire.

EXEMPLE D'UNE OFFRE D'EMPLOI



Par exemple : www.pole-emploi.fr OU nostalentsnosemplois.auvergnerhonealpes.fr

L'entreprise Superjob recherche : Assistant commercial / Assistante commerciale
38 - SAINT MARCELLIN n°offre n°123ABCD

Dans le cadre d'un remplacement de congé maternité, au sein du service ADV, nous recherchons notre Assistant(e) commerciale qui assure le suivi, le bon traitement des commandes clients. Il est le principal contact du client et fait le lien entre les différents services afin d'assurer le bon niveau de communication et d'information à transmettre au client. **Relation Client** : Gestion des clients Tiers et Groupe. Gère les demandes et réclamations clients (délai, prix, quantité, indice). Négocie avec certains clients les hausses définies. **Administration des Ventes** : Analyse les portefeuilles clients tant sur le plan CA que sur le plan des quantités. Suit et enregistre les commandes. Répond aux relances et modifications des clients. Met à jour des tarifs clients **Commercial** : Réalise les offres de prix négoce et débit, validées par un Chargé d'affaires. CDD de 7 mois, 36h15 hebdomadaires, salaire mensuel 1800 €, chèque repas, aucun déplacement. Les candidatures avec CV et lettre de motivation manuscrite sont à envoyer par mail au service DRH à l'attention de Mme Martin : nour.martin@truemail.com avant le 30 avril 2022.

Je lis et regroupe point par point les informations importantes :

- 1- Identité de l'employeur, de l'annonce, des interlocuteurs et du poste offert.** Quel employeur ? Quel service ? Quel poste ? Quel est mon interlocuteur pour cette annonce ? Attention aux prénoms mixtes Nour est ici bien une dame car j'ai Mme Martin, donc ma lettre de motivation est à adresser à Mme Nour Martin. Mme Martin travaille au service DRH mais l'annonce ne me donne pas le nom du poste qu'elle occupe : je recherche cette information sur internet. Je respecte également la date butoir de réponse, ici le 30 avril. Je note toutes les informations données dans l'annonce : elles me seront utiles lors de l'entretien. Dans cet exemple : durée du contrat, avantages... Je décèle les abréviations ex : ADV = administration des ventes. (Réponses en rose dans l'annonce).
- 2- Quelles sont les missions et compétences attendues ?** Quelles sont les tâches demandées pour ce poste ? Est-ce que je les ai déjà faites ? Dans quelles circonstances ? Cela me sera utile pour écrire mon CV (page 57) et ma lettre de motivation (page 60). (Réponses en vert dans l'annonce).
- 3- Les mots-clés** à noter et à utiliser dans ma lettre de motivation : ceux qui se rapportent à l'employeur, au secteur, à l'offre. Si l'employeur filtre les candidatures à l'aide d'un algorithme, il tombera ainsi plus facilement sur ma candidature (réponses en jaune dans l'annonce).
- 4- Recherches sur l'employeur : je consulte le site Internet de l'employeur**, ainsi que son fil Twitter et LinkedIn pour être au courant de ses dernières actualités et éventuellement m'en servir dans ma lettre de motivation.

● J'AI MOINS DE 26 ANS - COMMENT ME FAIRE AIDER DANS MA RECHERCHE D'EMPLOI ?

● L'AIDE À LA RECHERCHE D'EMPLOI POUR LES JEUNES

JE FAIS MA CANDIDATURE

SE PRÉSENTER À L'ENTREPRISE : JE FAIS MON CV

LE JEU DES 7 ERREURS 15




Un recruteur reçoit tous les jours beaucoup de CV. Le temps moyen consacré à la lecture d'un dossier de candidature est de 30 secondes. Mon CV doit donner envie au recruteur de le lire et de me rencontrer lors d'un entretien.

Je me mets dans la peau d'un recruteur qui reçoit le CV de Tom Luck, ci-dessous, qui a répondu à l'annonce d'assistant commercial (page 56). Quelles erreurs faites par Tom Luck ne sont pas à reproduire dans mon CV ?

Tom LUCK












Célibataire
6° enfant
Bonne santé



CURRICULUM VITAE

21 ans 1/2

Permis B : encore tous mes points
Beaugossedu38@trucmail.com

| Connaissances informatiques : | Mes études : |
|--|---|
| Maitrise de Word, Excel  |  2020 : BTS MCO = Management Commercial Opérationnel, en alternance chez trucmuche à Saint Marcellin |
| Diplômes : |  Suivi de clientèle |
|  BAFA 2018  Bac : STMG en 2018 | 15 jours en 2017 dans un centre aéré  |
| Activités extra-professionnelles : | Langues :  |
|  · Lecture · Sports · Sorties en boîte avec mes potes · Shopping | · Anglais courant après 2 séjours linguistiques d'une semaine à Londres en 2016 · Espagnol de vacances · Allemand de survie |
| Expérience pro : | |
|  2018 : un mois de stage dans une agence immobilière  Prospection et téléprospection  Vendre un produit | |



Je retrouve les explications des pastilles de couleurs page 59.



LES RÈGLES D'OR D'UN BON CV

Je pense également digital et multicanal : mon CV est aussi à mettre sur mes réseaux sociaux. Je choisis avec soin mes publications car 2/3 des recruteurs vont effectuer des recherches sur moi via les réseaux sociaux. J'évite de publier sur mon profil public des contenus privés, inadaptés dans un contexte professionnel et qui pourraient me dévaloriser aux yeux d'un recruteur. Si je réponds à une annonce mon CV doit être adapté aux compétences demandées dans l'offre d'emploi à laquelle je réponds.

AU NIVEAU DE LA FORME

- Je dépose mon CV format PDF afin que le fichier puisse être lu, quel que soit le support informatique utilisé par les recruteurs.
- Je choisis un nom de fichier explicite : CV-nom.prenom-poste visé.
- Je rends mon CV lisible (une seule police et deux couleurs max) et bien structuré.
- J'évite le langage familier et les sigles sans les développer (ex : BAFA).
- Je classe mes expériences et diplômes par date du plus récent au plus ancien.

AU NIVEAU DU FOND

- Je n'écris pas sur mon CV : Curriculum Vitae ou CV
- Je synthétise : apparaissent seulement les éléments en lien avec le poste visé
- Je développe ce que j'ai fait : diplômes, expériences professionnelles et extra professionnelles. Je mets en avant les expériences personnelles dont les actions peuvent être mises en relation avec des compétences et savoir-faire attendus pour le poste visé.
- Je présente qui je suis : mes centres d'intérêt (loisirs, sports et engagements associatifs...). Je mets en avant tout ce qui peut me différencier des autres postulants à ce poste.

● COMMENT METTRE EN VALEUR SES SAVOIR-ÊTRE PROFESSIONNELS ?



● 5 CONSEILS POUR PRÉPARER UNE CANDIDATURE



● QUE METTRE DANS UN CV QUAND ON A PEU D'EXPÉRIENCE ?



● COMMENT VALORISER SON IMAGE PROFESSIONNELLE ?



● COMMENT ENTRETEENIR SON E-RÉPUTATION ?



**IDENTIFIER MES
COMPÉTENCES
EMPLOI STORE**

COMMENT CONSTRUIRE UN BON CV, QUELLES ERREURS À ÉVITER ?

Voici les 6 rubriques aidant à structurer un CV regroupant les symboles présents sur le CV de Tom Luck :



État civil : cette rubrique doit impérativement suivre les normes conventionnelles suivantes: Tom Luck aurait dû écrire :

Tom Luck
1 place de la mairie
38416 SAINT MARCELLIN
Tél : 07 06 05 04 03
Mél : tom.luck@truckmail.com

Attention le message d'accueil de ma messagerie téléphonique doit être sobre et donner mon nom et mon prénom. Si je le souhaite j'ajoute sur mon CV une photo portrait mais elle doit rester professionnelle sans effet ni retouche (pas de selfie avec filtres!).



Titre du CV : je note le nom du poste visé (exemple: assistant commercial) et en aucun cas CV.



Compétences : je choisis de valoriser les compétences utiles au poste visé dans différents domaines (exemples: langues étrangères, informatique...). Pour ces compétences, j'indique mon réel niveau, en utilisant par exemple des éléments graphiques (jauges ou étoiles). Attention aux incohérences: Word et Excel ne sont pas des connaissances informatiques mais bien des logiciels de bureautique.



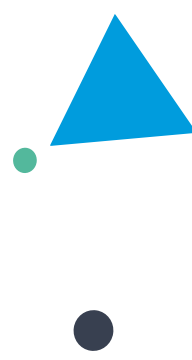
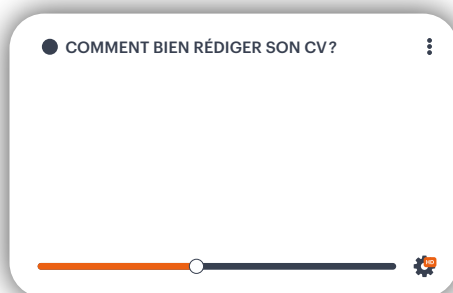
Expériences professionnelles : j'indique dans cette rubrique mes précédents emplois, stages, activités bénévoles... Je les énumère du plus récent au plus ancien, donne les dates de début et de fin, les postes occupés, le nom de l'entreprise et sa situation géographique. Je détaille mes expériences, mes missions, mes responsabilités et mes résultats.



Formations, diplômes ou études : je classe mes diplômes (éviter d'utiliser des sigles uniquement) par année d'obtention, du plus récent au plus ancien et j'indique le nom de l'école qui a délivré le diplôme. Je ne mentionne pas des diplômes non obtenus.



Centres d'intérêt ou loisirs : si je décide de faire apparaître cette rubrique dans mon CV, j'évite les banalités type « voyages » ou « lecture ». Il faut que j'apporte une vraie valeur ajoutée en donnant des éléments révélateurs de ma personnalité. Pour les voyages, je précise les pays visités et les activités faites... Pour la lecture, je peux citer les derniers livres lus, mes auteurs favoris, idem pour le cinéma. Si je suis membre d'une association ou que je pratique un sport régulièrement, je le note dans cette rubrique. Cela démontre ma capacité à m'investir et mon esprit d'équipe.





J'ÉCRIS MA LETTRE DE MOTIVATION

 **Un recruteur reçoit tous les jours beaucoup de candidatures, la lettre de motivation est un élément clé afin de lui donner envie de me rencontrer.**


La lettre de motivation doit être concise, synthétique (une page recto maximum) et adaptée au poste visé. Il est capital de montrer les compétences que je peux apporter à mon futur employeur et mes motivations.

Je me mets dans la peau d'un recruteur qui reçoit la lettre de motivation de Tom Luck, ci-dessous, qui a répondu à l'annonce d'assistant commercial (page 56). Quelles erreurs faites par Tom Luck ne sont pas à reproduire dans ma lettre de motivation ? (pages 62-63, les réponses sont classées en fonction des symboles colorés).

Tom Luck
 1 place de la mairie
38416 Saint-Marcellin
Tél : 07 06 05 04 03
Mél : tom.luck@truckmail.com

Monsieur Nour Martin
DRH de Superjob
 30 rue de la Plaine
38416 Saint-Marcellin


Saint-Marcellin, le 07/04/2022


 **Objet : Candidature**
PJ : CV


Bonjour Monsieur, 

Étant actuellement à la recherche d'un emploi, je me permets de vous proposer ma candidature au poste d'assistant commercial.


En effet, mon profil correspond à la description recherchée sur l'offre d'emploi.


 Ma formation en Licence professionnelle en management m'a permis d'acquérir de nombreuses compétences parmi celles que vous recherchez. Je possède tous les atouts qui me permettront de réussir dans le rôle que vous voudrez bien me confier. Motivation, rigueur et écoute sont les maîtres mots de mon comportement professionnel.

Mon expérience professionnelle m'a permis d'acquérir toutes les connaissances utiles à la bonne exécution des tâches du poste à pourvoir. Régulièrement confrontés aux aléas du métier, je suis capable de répondre aux imprévus en toute autonomie. 

 Intégrer votre entreprise représente pour moi un réel enjeu d'avenir dans lequel mon travail et mon honnêteté pourront s'exprimer pleinement.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je suis libre pour vous rencontrer lors d'un entretien à votre convenance.

 Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Tom Luck 



POUR ALLER PLUS LOIN : RÉDIGER SA LETTRE DE MOTIVATION



“
Témoignage de Adelen, 20 ans, titulaire d'un Bac général, en 1^{re} année d'apprentissage en BTS Gestion PME à l'IFIR, en alternance chez Authentique Bois à Lyon.

Il y a souvent cette rumeur qui dit que les lettres de motivation ne sont pas lues, c'est faux. J'ai pu faire l'expérience dans les deux entreprises où j'ai effectué mon alternance, puisque mon BTS inclut les compétences RH. Les lettres de motivation sont lues mais c'est souvent les mêmes. Elles sont copiées sur Internet et se ressemblent toutes finalement. Il faut vraiment apporter une touche d'originalité, se démarquer des autres, il faut parler de soi. C'est vraiment ça qui va faire la différence. Il y a énormément de candidatures et les lettres reprises sur Google se remarquent. Ceux qui ont fourni un effort sur la mise en page du CV retiennent l'attention. Il faut montrer un peu de savoir-faire, comme la mise en page ou autre.

”

LES RÈGLES D'OR D'UNE BONNE LETTRE DE MOTIVATION



J'écris une lettre de motivation adaptée à chaque emploi visé.
5 étapes essentielles avant de commencer à rédiger.

LES 10 ASTUCES

- 1 J'étudie l'employeur. Je fais des recherches approfondies sur l'employeur : articles de presse, ses réseaux sociaux, ses principaux membres, sa rubrique recherche d'emploi, Quelle est sa particularité ? Connaître l'image qu'il souhaite donner et ce qui se dit de lui : je dois m'impregner, comme si je travaillais déjà pour cet employeur.
- 2 J'identifie mes interlocuteurs. Je trouve les personnes les mieux à même d'accueillir ma candidature, en particulier pour une candidature spontanée (page 54). Je trouve le nom des personnes à contacter (exemple : service RH), leurs fonctions dans la structure (directeur, chef de service...).
- 3 Je soigne mon e-réputation. Tous les employeurs pratiquent la recherche sur Google et il serait dommage de louper un « job » à cause d'une photo ou d'un commentaire inadapté. C'est le moment de vérifier les contenus publiés sur mes réseaux sociaux !
- 4 Je cible ma candidature. Je liste les raisons qui m'amènent à postuler à cet emploi en particulier. Pourquoi les recruteurs devraient-ils m'engager à ce poste ? Pourquoi j'ai choisi cet employeur ?
- 5 Je détermine le mode d'envoi. Manuscrite ou dactylographiée ? La réponse est peut-être dans l'annonce ; si cela n'est pas spécifié, j'ai le choix. Si je choisis la lettre manuscrite, j'utilise du papier blanc et un stylo à l'encre noire. Dans le cas du choix dactylographié, je privilégie les polices Times New Roman ou Arial. Afin d'éviter toute faute d'orthographe ou coquille dans ma lettre de motivation, je la fais relire par d'autres personnes de mon entourage avant de l'envoyer.

LA RÉDACTION DE MA LETTRE DE MOTIVATION

Elle doit être positive et me ressembler. Il faut que je la personnalise. Elle s'articule comme une conversation (je parle de l'employeur, puis de moi et enfin de moi dans cet emploi). Mes phrases sont courtes pour donner du rythme. Le recruteur doit avoir envie de continuer à me lire et ressentir ma motivation. Je dois montrer mon enthousiasme pour le poste. Afin de me démarquer des autres candidatures je dois montrer dans ma lettre que je suis une personne sérieuse, sympathique et efficace qu'il faut absolument rencontrer en entretien.

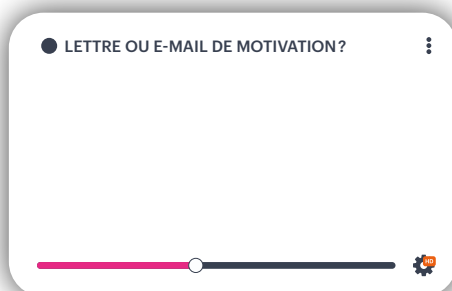
Par exemple: « La négociation est pour moi un défi. Cela me permet de rencontrer de nouvelles personnes et vendre les produits de mon entreprise ».

La meilleure lettre de motivation n'est pas forcément la plus littéraire ou originale: il faut rester simple, utiliser des phrases directes. Exemple: « Après mes diverses expériences en entreprise en tant qu'assistant commercial, je souhaite aujourd'hui apporter mes compétences de négociateur dans une entreprise de taille plus importante ». J'adresse toujours ma lettre de motivation à une personne identifiée: nom de la personne et sa fonction (chef ou cheffe d'entreprise, directeur, directrice des ressources humaines...). Si je n'ai pas de nom, je fais des recherches sur les personnels de l'entreprise sur LinkedIn ou Google pour trouver son identité. Attention aux prénoms mixtes comme Camille, Nour, Dominique... Je dois être bien sûr de l'identité du recruteur avant d'écrire Monsieur ou Madame! Enfin, je personnalise le contenu de ma lettre de motivation pour que celui-ci colle un maximum à l'annonce. J'aurais ainsi bien plus de chances d'avoir un retour de la part de l'entreprise. Une candidature qui retient l'attention est souvent précise (elle répond aux exigences du poste) et concise (se limiter à une page).


COMMENT CONSTRUIRE UNE LETTRE DE MOTIVATION? QUELLES ERREURS À EVITER?


Une page maximum, organisée en 3-4 paragraphes et structurée de la manière suivante:

- **État civil:** identique au CV (pages 57 à 59).
- **Destinataire de l'adresse:** j'identifie lors du décryptage de l'annonce (page 56). Tom n'a pas vu que Nour était une femme et qu'elle travaillait au service DRH sans être DRH. Dans l'annonce il était précisé lettre manuscrite (= écrite à la main) donc Tom n'a pas respecté la consigne.
- **Prévoir un objet** (c'est-à-dire le but de cette lettre), **la liste des pièces jointes et la date.** Je mets: candidature, le nom du poste ainsi que la référence de l'annonce (si je l'ai). Effectivement, l'employeur peut avoir plusieurs postes différents à pourvoir en même temps. Les lettres PJ (pour pièces jointes) attirent l'attention du recruteur sur les autres éléments relatifs à ma candidature.






 **Parler de « l'employeur » :** je commence par une phrase d'accroche, il faut d'emblée interpeller le recruteur et me démarquer sans être trop sûr de moi. Je me présente simplement et j'essaie déjà de montrer ma connaissance de l'employeur : « Je vous sollicite pour le poste d'assistant commercial de SuperJob qui possède un département achats très polyvalent avec de nombreux collaborateurs ». J'explique avec des arguments pourquoi cet employeur me plaît. Le recruteur a besoin de savoir pourquoi le choix de sa structure. Ma lettre doit être personnelle et authentique ! Tom n'a pas mis d'argument.

 **Parler de « moi » :** je récapitule mes expériences, je vends mes compétences et ce que je suis. J'évite de faire doublon avec mon CV. Je démontre ce qui fait de moi le candidat idéal pour ce poste en restant toujours humble avec l'envie de toujours apprendre : « Honnête et curieux, je n'hésite pas à me remettre en question pour m'adapter et améliorer la qualité de mon travail ». C'est aussi le moment d'utiliser mes notes prises en amont, lorsque j'ai étudié l'offre d'emploi (page 56). Ne pas mentir : Tom n'a pas de Licence (pages 57 à 59).

 **Parler de « moi dans cette structure » :** j'explique au recruteur en quoi notre collaboration serait bénéfique pour sa structure, comme pour moi.

 **La conclusion : je remercie le recruteur de l'attention portée à ma candidature et lui donne envie de me rencontrer lors d'un prochain entretien.** Exemples :
« Je vous remercie de l'attention portée à ma candidature et reste à votre disposition pour toute information complémentaire. En espérant vous avoir fait partager mon enthousiasme, je serais ravi de vous présenter les atouts de ma candidature lors d'un prochain entretien. Veuillez agréer l'expression de mes salutations distinguées ».

 Je n'oublie pas de signer ma lettre.



JE RENCONTRE MON POTENTIEL EMPLOYEUR

JE PRÉPARE MON ENTRETIEN D'EMBAUCHE

 J'ai décroché un entretien: mon CV (page 57) et ma lettre de motivation (page 60) ont convaincu le recruteur de me rencontrer. Objectif: le persuader que je suis la personne à engager et décrocher le poste.

COMMENT SE DÉROULE UN ENTRETIEN D'EMBAUCHE?

L'entretien est conduit par une ou plusieurs personnes représentant l'employeur. Il est important de bien identifier mes interlocuteurs: la personne dirigeant l'entreprise? Un ou une responsable d'équipe? Quelqu'un de la Direction des ressources humaines (DRH)?

En général, l'entretien se déroule en 4 étapes:



- 1 L'introduction: les recruteurs se présentent et présentent leur structure.
- 2 La présentation du candidat: études, expériences professionnelles. J'évite de réciter mon CV: le recruteur le connaît déjà et l'a probablement sous les yeux.
- 3 Les questions des recruteurs: les recruteurs testent ma motivation, mes connaissances et la manière dont je pourrais me comporter au travail.
- 4 Les questions du candidat.

LES QUESTIONS POSÉES EN ENTRETIEN DE RECRUTEMENT

- ➔ **Pourquoi souhaitez-vous vous former en apprentissage?**
Pour répondre à cette question, je peux mettre en avant les avantages de l'apprentissage par rapport à une formation sous statut scolaire à temps plein: opportunité d'acquérir une expérience professionnelle, possibilité de mettre immédiatement en pratique les connaissances que j'ai apprises.
- ➔ **Quelle a été l'expérience la plus enrichissante pour vous?**
Cette question permet aux recruteurs de connaître mes compétences et de savoir ce que mes expériences m'ont apporté. Si je n'ai pas d'expérience professionnelle, je peux mettre en avant des expériences de bénévolat ou associatives... Par exemple si je pratique un sport, je peux mettre en avant mon esprit d'équipe et ma capacité de résistance.
- ➔ **Quelles sont vos motivations à intégrer notre structure?**
Les recruteurs cherchent à savoir pourquoi je souhaite rejoindre leur structure plutôt qu'une autre. Pour répondre à cette question, je peux me baser sur les informations que j'ai trouvées sur l'employeur.
- ➔ **Quel est votre projet professionnel?**
Cette question a pour but d'évaluer la qualité de ma réflexion, ma motivation à préparer mon diplôme et l'adéquation de ma réflexion entre mon projet professionnel et leur entreprise.
- ➔ **Qu'envisagez-vous après votre alternance?**
Cette question permet de voir si je me projette sur le long terme (dans cette structure ou ailleurs).

Questions les plus posées
par le recruteur en entretien

**QUESTIONS
À ANTICIPER**

5 QUESTIONS RÉCURRENTES EN ENTRETIEN
D'EMBAUCHE





CONSEILS POUR PRÉPARER SON ENTRETIEN

AVANT L'ENTRETIEN

Je me renseigne sur l'employeur : j'effectue des recherches sur Internet (son site et les réseaux sociaux). Je note les éléments mis en avant : innovation, projets, valeurs...

Je repère les questions qui pourraient m'être posées et je prépare mes éléments de réponse.

Un entretien se termine toujours par les questions du candidat : j'en prépare quelques-unes, sur l'entreprise et les missions du poste.

Préparer mon entretien, c'est aussi s'entraîner à le passer ! Je peux simuler un entretien d'embauche avec mes proches ou la structure qui m'accompagne.

LE JOUR DE L'ENTRETIEN



L'apparence vestimentaire compte : je choisis une tenue adaptée à la situation et dans laquelle je suis à l'aise.

Je prends plusieurs exemplaires papier de mon CV et de ma lettre de motivation. J'apporte de quoi prendre des notes.

Pour faire bonne impression sur les recruteurs, la ponctualité et la politesse sont mes alliées : j'arrive en avance (10 minutes environ) et je me présente à l'accueil de la structure. Je salue toutes les personnes que je rencontre, ce sont peut-être mes futurs collègues.

Pour ne pas être dérangé pendant l'entretien, j'éteins mon téléphone portable.

La communication non-verbale est importante car elle révèle ce que je ne dis pas explicitement par l'expression du visage et les postures du corps : je me tiens droit, je souris et m'adresse directement à chacun de mes interlocuteurs.

À la fin de l'entretien, je remercie les personnes présentes et je note leurs coordonnées. Si le recruteur ne l'a pas abordé, je me renseigne sur la suite du recrutement (date de la réponse, deuxième entretien...).

APRÈS L'ENTRETIEN

Le lendemain de l'entretien, j'envoie un message de remerciement aux personnes qui m'ont fait passer l'entretien et leur confirme ma motivation à rejoindre leur équipe.

Si je n'ai pas de réponse à ma candidature dans le délai indiqué par le recruteur lors de l'entretien, je contacte les personnes qui m'ont fait passer l'entretien afin de connaître leur décision.

**COMMENT RÉUSSIR
UN ENTRETIEN D'EMBAUCHE**



RÉUSSIR SON ENTRETIEN : LES POINTS DE VIGILANCE



JE GÈRE MON STRESS

Le stress à l'approche d'un entretien est tout à fait normal. Avant l'entretien, je peux faire des exercices de relaxation pour m'aider à me sentir à l'aise.

J'ÉVITE DE RACONTER MA VIE

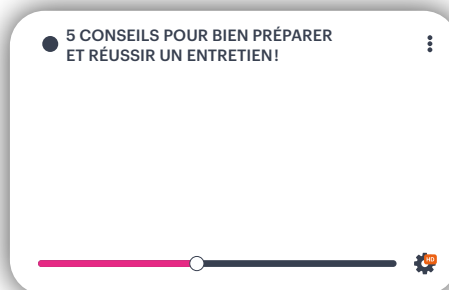
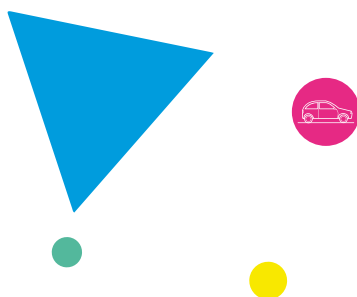
L'entretien avance et je suis de plus en plus à l'aise... Je continue de répondre aux questions qui me sont posées sans trop m'en écarter. J'évite de communiquer des informations trop personnelles ou de m'attarder sur ma situation.

JE NE RÉCITE PAS MON CV

Lors de l'entretien, j'explique en quoi mes expériences font de moi le meilleur candidat pour le poste. J'insiste sur les compétences que je peux apporter et illustre avec des situations concrètes.

JE POSE DES QUESTIONS

Poser des questions est toujours bien vu par les recruteurs. Cela démontre un certain intérêt et permet de se projeter dans le poste. Par exemple, je peux poser une question sur le nombre de personnes dans l'équipe.



“ **Sylvie, 24 ans, en 1^{re} année de CAP Métiers du Pressing à l'IFIR de Lyon, en alternance dans une entreprise de Chambéry.**

Pour trouver des informations sur l'apprentissage, je suis d'abord allée à la Maison de l'Emploi puis j'ai fait mes propres recherches sur Internet et j'ai trouvé le centre de formation. L'IFIR m'a aidé à trouver mon employeur. Nous étions plusieurs apprentis à répondre à l'annonce. Nous avons envoyé un CV et une lettre de motivation. J'ai été invitée à venir passer un entretien. Et j'ai été prise. Mes conseils pour réussir à décrocher un emploi : la lettre de motivation doit être personnelle, le CV doit être bien mis en page et simple. Surtout n'ajoutez pas des expériences que vous n'avez pas faites ! Quand on se présente à l'employeur il faut se faire confiance, se tenir correctement, et être poli. Préparez l'entretien et les questions qui vont vous être posées.

”



L'ENTRETIEN EN VISIO CONFÉRENCE: QUELQUES PARTICULARITÉS

De plus en plus d'employeurs effectuent leurs entretiens d'embauche à distance. L'entretien en visioconférence se déroule de la même manière qu'un entretien en présentiel. En complément des précédents points de vigilance, quelques conseils peuvent être utiles.

L'ENVIRONNEMENT DE L'ENTRETIEN

Pour faire bonne impression j'utilise un fond neutre et suffisamment lumineux pour être vu dans de bonnes conditions. Pour ne pas être dérangé, je m'installe dans un endroit calme.

VÉRIFIER L'ÉQUIPEMENT

La veille de l'entretien, je teste mon équipement informatique : webcam, son, batterie, connexion Internet, luminosité, fonctionnalités, photo de profil et informations de compte et je me connecte à l'entretien un peu en avance.

LES VÊTEMENTS À PORTER

Je porte une tenue que j'aurais pu choisir pour un entretien en présentiel.

ANTICIPER LES DISTRACTIONS

Pour rester attentif à l'entretien, j'éteins mon téléphone et je préviens ceux qui vivent avec moi de l'heure de mon entretien pour ne pas être dérangé. Attention aux animaux domestiques!

LA COMMUNICATION NON-VERBALE

La communication non-verbale est aussi importante qu'en présentiel. C'est pourquoi en visio je regarde la caméra de temps en temps (comme si je regarde mon interlocuteur dans les yeux).

SOIGNER LA FIN DE L'ENTRETIEN

Je confirme ma motivation et je laisse mes interlocuteurs raccrocher.



7 ERREURS
À ÉVITER

J'AI TROUVÉ MON EMPLOI

JE SIGNE MON CONTRAT D'APPRENTISSAGE

 J'ai été choisi pour le poste, il est temps de m'occuper des démarches administratives.

JE SIGNE MON CONTRAT AU BON MOMENT

Mon contrat d'apprentissage est un contrat de travail écrit. Je signe mon contrat **en trois exemplaires** (mon représentant légal devra également signer si j'ai moins de 18 ans). Les exemplaires seront aussi signés par mon employeur et par mon centre de formation. Une fois mon contrat enregistré (c'est l'employeur qui s'en charge), un exemplaire me sera remis.

Mon contrat d'apprentissage doit être signé **entre 3 mois avant et 3 mois après la date de début de ma formation**. Si ma rentrée a lieu en septembre, je devrais donc signer mon contrat entre le mois de juin et le mois de novembre. Signer un contrat d'apprentissage en dehors de cette période reste possible (par exemple : en cas de difficulté pour trouver un employeur ou de rupture de contrat d'apprentissage), avec l'accord de mon centre de formation.

La durée du contrat varie de 1 à 3 ans selon le métier et le diplôme que je prépare.

QUE CONTIENT MON CONTRAT ?

Le contrat d'apprentissage comporte plusieurs mentions obligatoires.

- La date de début du contrat.
- La durée.
- Le diplôme préparé.
- Le salaire.
- Les horaires de travail.
- L'adresse de l'établissement de formation et du centre de formation.
- Les renseignements sur l'employeur, le maître d'apprentissage et l'apprenti.

Le contrat fixe mes engagements, ceux du centre de formation et de l'employeur. Si je travaille plus que la durée légale (35h par semaine) ou si je dois respecter des règles de sécurité particulières (par exemple, si je réalise mon apprentissage dans le transport ferroviaire), je devrai passer une visite médicale.

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

UN CONTRAT
DE TRAVAIL
L'APPRENTI

ANAF*

*ANAF = Association nationale des apprentis de France



LES DÉMARCHES À EFFECTUER



JE M'INSCRIS EN CENTRE DE FORMATION

C'est la signature du contrat d'apprentissage qui valide définitivement mon inscription dans une formation en apprentissage. Je m'inscris en centre de formation dès que j'ai signé mon contrat d'apprentissage. Si le centre de formation m'a préinscrit, pour me réserver une place en attendant de trouver un employeur, je préviens mon centre de formation pour finaliser mon inscription.

AUTRES DÉMARCHES

En tant qu'apprenti, je bénéficie de la même protection sociale qu'un salarié. Dès signature du contrat d'apprentissage, je déclare à l'assurance maladie ma nouvelle situation. Plusieurs aides sont accessibles aux apprentis: je fais la demande d'aides auxquelles j'ai droit (pages 42 à 49).

Enfin, je me prépare à ma future vie d'apprenti: je reste à disposition de ma structure d'accueil et je surveille ses activités. Je suis les conseils pour bien me préparer au rythme de l'alternance.

LES MODALITÉS
DE PRISE
EN CHARGE
AMELI

6 RÉFLEXES
POUR
RÉUSSIR SA
RENTÉE
L'ÉTUDIANT





Étape 5 - J'ai fini mon contrat et après ?





MON CONTRAT EST FINI

MON CONTRAT EST ALLÉ JUSQU'À SON TERME



Mon contrat se termine. Plusieurs chemins s'offrent à moi parmi lesquels : rester chez mon employeur s'il a un poste, chercher du travail ou encore poursuivre mes études...

La plupart du temps, le contrat est conclu pour la durée de ma formation. Une fois arrivé à son terme, mon employeur n'est pas obligé de me recruter, toutefois, il peut me le proposer.

Si un Contrat à durée indéterminée (CDI), un Contrat à durée déterminée (CDD), ou une mission en intérim (contrat temporaire) m'est proposé par mon employeur à l'issue de contrat d'apprentissage, aucune période d'essai ne peut m'être imposée.

Si mon apprentissage se déroule dans le cadre d'un CDI, je reste avec le même employeur une fois la période d'apprentissage terminée.

Dans ces deux cas, la durée du contrat d'apprentissage est également prise en compte dans le calcul de ma rémunération et de mon ancienneté.

ET SI JE NE TROUVE PAS IMMÉDIATEMENT UN EMPLOI?

Le taux d'insertion après un contrat d'apprentissage est très élevé. Dès que je sais que mon employeur ne va pas me garder à la fin de mon contrat, j'anticipe et je prépare ma recherche d'emploi.

La Région recense près de 150 000 offres d'emploi en Auvergne-Rhône-Alpes sur sa plateforme Nos Talents Nos Emplois.

Pour s'inscrire: nostalentsnosemplois.auvergnerhonealpes.fr/

Plusieurs sites internet et organismes peuvent m'aider à trouver un employeur. Pôle Emploi, les missions locales (pour les 16-25 ans), l'Association pour l'emploi des cadres (APEC), le réseau Information Jeunesse (IJ) (pages 32 - 33).


Comme pour les autres salariés, mon employeur verse chaque mois des cotisations à l'assurance chômage. Je bénéficie donc de l'allocation chômage. J'ai le droit à une indemnisation si j'ai travaillé au moins 6 mois au cours des 24 derniers mois, ce qui correspond à 130 jours (ou 910 heures). Plus d'informations sur l'indemnité chômage après un contrat d'apprentissage: www.pole-emploi.fr, rubrique candidat/ Mes droits aux aides et allocations.



**NOS TALENTS
NOS EMPLOIS**

**INDEMNITÉS
CHÔMAGE**

MON CONTRAT EST ROMPU AVANT SON TERME

 La vie n'est pas toujours un long fleuve tranquille... Rompre un contrat d'apprentissage arrive, bien que cela ne soit pas souhaitable.

JE RENCONTRE DES DIFFICULTÉS AVEC MON EMPLOYEUR

La période d'essai à partir de 45 jours démarre dès le 1^{er} jour de travail effectif chez votre employeur. Cette période s'avère très importante puisqu'elle me permet de prendre mes marques et à mon employeur de jauger mes capacités.

Durant cette période, mon employeur et moi-même pouvons mettre fin au contrat de travail sans préavis ni formalités particulières ou indemnités.

Si les examens (selon mon niveau d'études) sont passés, je peux demander à partir avant la fin du contrat, sans aucune conséquence.

Si après la période probatoire mon employeur n'a plus la capacité de me garder (maladie, décès, faillite, etc.) ou que nous ne nous entendons plus, je peux démissionner ou il doit me licencier. Avant tout chose, je préviens mon centre de formation.



LA MÉDIATION COMME SOLUTION

Dans le cadre d'une médiation, mon établissement m'aide à comprendre les causes de cette crise afin d'apporter une solution autre que la rupture.

Je peux aussi faire appel à un médiateur de la Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA) si mon apprentissage s'effectue dans une entreprise dépendant de cette organisation professionnelle. De même, je peux m'adresser au délégué du personnel de mon travail.

Si les difficultés rencontrées sont liées au salaire, aux congés ou à la sécurité, je peux me tourner vers l'inspection du travail.

LA SITUATION RESTE SANS ISSUE

Après avoir informé l'employeur de ma décision, je dois donner un délai d'au moins 7 jours à celui-ci avant de le quitter définitivement (article L. 6222-18 du Code du travail). Cette période doit permettre à mon employeur de se réorganiser. Une personne mineure co-signera l'acte de rupture avec son représentant légal.

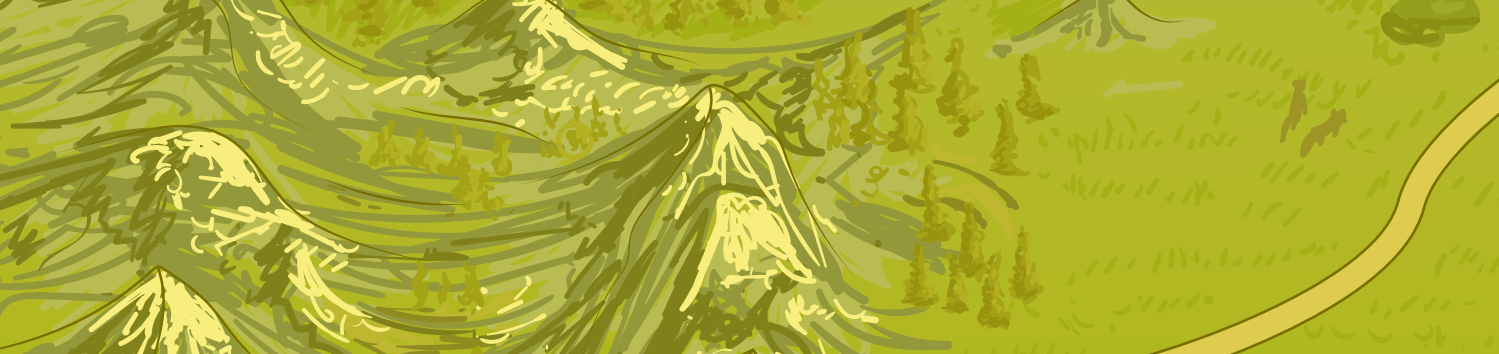
Le centre de formation prend alors les dispositions nécessaires pour que l'apprenti poursuive sa formation et trouve un nouvel employeur. Pendant la transition, je suis sous le statut de la formation professionnelle et je peux poursuivre ma formation pendant 6 mois en centre de formation en attendant de trouver un nouvel employeur.



“ Sami, 17 ans, 1^{re} année Bac pro plastiques et composites au lycée Arbez Carme à Bellignat, alternant monteur régleur dans une PME située dans la Plastics Vallée à Oyonnax (Ain).

Je viens de changer de maître d'apprentissage car le premier quittait l'entreprise. Comme je suis en production, j'ai retrouvé un tuteur parmi les chefs d'équipe. Je n'ai pas tellement vu la différence, cela ne m'a pas mis en difficulté car le savoir-faire est toujours transmis. ”





CHANGER DE MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

Mon maître d'apprentissage ne peut plus exercer cette mission (départ à la retraite, arrêt maladie, surcharge de travail ou autres). Je dois chercher un nouveau maître d'apprentissage parmi les autres salariés. Un avenant au contrat d'apprentissage sera ajouté et j'informe mon centre de formation de mon nouveau maître d'apprentissage.

CHANGER DE CENTRE DE FORMATION



À condition d'avoir l'accord de mon employeur, responsable de mon inscription en formation, je peux changer d'établissement en cours de contrat d'apprentissage. Il me faudra au préalable m'assurer que le nouveau centre de formation dispose de places disponibles.

DEUX CONTRATS D'APPRENTISSAGE ET DEUX EMPLOYEURS

Deux employeurs peuvent conclure conjointement un contrat d'apprentissage avec moi pour l'exercice d'activités saisonnières. Ce contrat peut avoir pour finalité l'obtention d'une ou deux qualifications ou diplômes. Je bénéficie alors d'un maître d'apprentissage pour chacun de mes emplois.

2 EMPLOYEURS
URSSAF



“ **Adelen, 20 ans, en 1^{re} année de BTS Gestion PME à l'IFIR, en alternance chez Authentique Bois à Lyon.**

Ma première entreprise me faisait travailler sur une seule tâche du métier, alors que plusieurs autres compétences étaient au programme du BTS. Après avoir échangé avec mon centre de formation, j'ai rompu mon contrat encore sous période d'essai. Je suis resté un mois sous le statut d'apprenti de l'État ce qui a permis de payer les frais scolaires. Mon établissement m'a aidé à trouver une entreprise, j'ai postulé et j'ai été pris. Le dirigeant de l'entreprise est mon maître d'apprentissage. Le poste me plaît car j'ai des responsabilités et mon patron me fait confiance. La confiance change tout!

”

“ **Sylvie, 24 ans, en 1^{re} année de CAP Métiers du Pressing à l'IFIR de Lyon, en alternance dans une entreprise de Chambéry.**

J'ai changé d'employeur pour me rapprocher de ma famille. Je travaillais dans un pressing à Lyon du lundi au samedi et je ne pouvais pas rentrer chez moi le week-end. Le centre de formation m'a aidé à trouver un employeur à Chambéry. Au début j'étais un peu perdue car les outils et la façon de travailler sont différents. C'est une expérience positive car j'ai dû apprendre à réaliser d'autres tâches, avec d'autres méthodes de travail. En plus, mon maître d'apprentissage m'apporte beaucoup et elle me donne des conseils.

”



EST-CE QUE JE PEUX CONTINUER MES ÉTUDES?

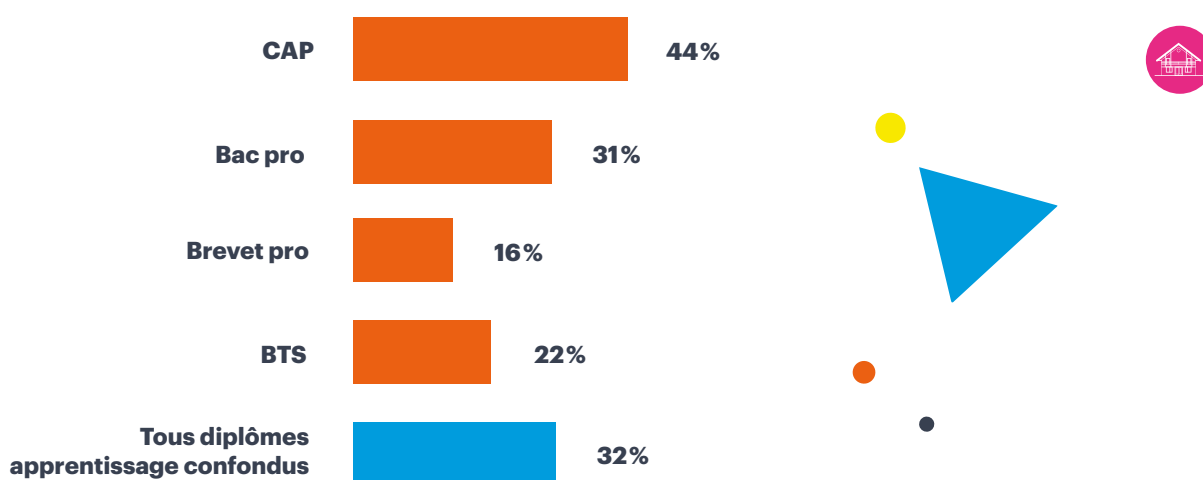


J'ai obtenu mon diplôme par apprentissage. Je souhaite continuer à me former afin d'obtenir une qualification supérieure ou différente.

Oui, je peux poursuivre mes études, par la voie scolaire ou à nouveau par la voie de l'apprentissage.

Par exemple, je peux continuer en Bac pro ou en Brevet professionnel après un CAP, ou faire des études supérieures (BTS, BUT, licence...) après un Bac pro.

44% des apprentis poursuivent leurs études après un CAP et 32% sont en poursuite d'études après la fin de leur formation « tous diplômes confondus en apprentissage »



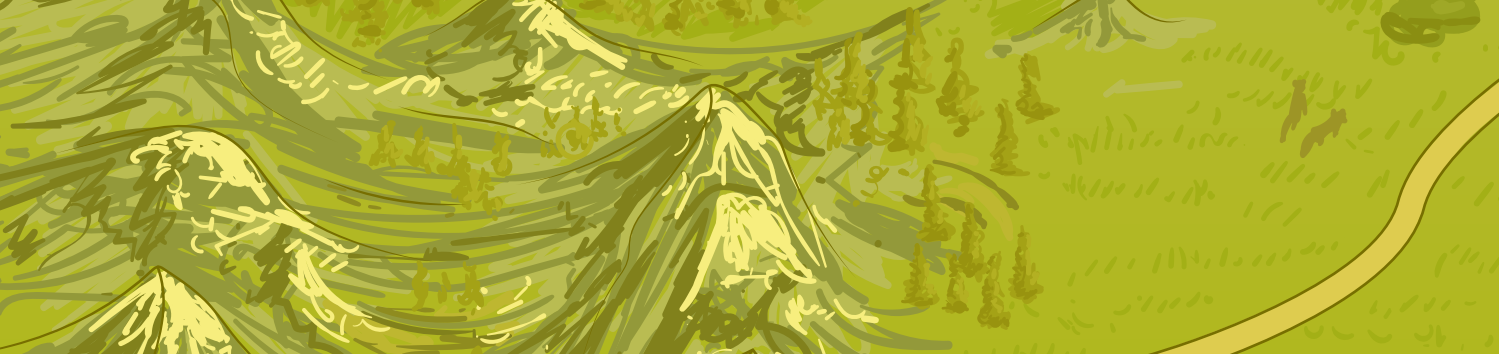
Champ : région Auvergne-Rhône-Alpes. Apprentis inscrits en 2018 et 2019 en dernière année de formation
Source : Depp-Dares - InserJeunes, Cumul des sortants des années 2018 et 2019.

UN CONTRAT PEUT EN CACHER UN AUTRE

Je peux signer un autre contrat d'apprentissage (pages 26-27). Les contrats successifs doivent former à des diplômes ou des titres professionnels de qualifications différentes, de même niveau ou non. Il n'y a pas de délai à respecter entre deux contrats d'apprentissage.

Si deux contrats successifs de même niveau, par exemple : préparant à un Bachelor universitaire de technologie (BUT), ont été conclus, j'ai besoin de l'autorisation de mon directeur de centre de formation pour en conclure un troisième.

Je peux signer un contrat de professionnalisation après un contrat d'apprentissage.



J'AI RATÉ L'EXAMEN

Pas de panique, une seconde chance m'est offerte. J'ai la possibilité de prolonger d'une année mon statut d'apprenti. Pour autant, rien n'oblige mon employeur à prolonger mon contrat ou à en signer un nouveau.
(Article L6222-11 du Code du Travail, www.legifrance-gouv.fr)

LA FORMATION À TEMPS PLEIN

La formation initiale à plein temps est également envisageable si je souhaite réintégrer la voie scolaire ou universitaire. Voir schéma des diplômes (pages 24-25).

JE M'INSCRIS EN FORMATION INITIALE OU CONTINUE?

Deux voies peuvent être empruntées pour poursuivre sa formation après un apprentissage : la formation initiale ou la formation continue. Les enseignements dispensés seront de la même durée et le diplôme obtenu sera identique et de même valeur. Quelle est alors la différence entre ces deux régimes ? Tout dépend de ma situation.

- ➔ **La formation initiale** concerne les élèves ou étudiants n'ayant jamais interrompu leurs études (apprentissage compris). Pour autant, il existe une exception à cette règle. Si j'ai entre 16 et 25 ans, sans qualification, ni diplôme, je peux revenir aux études en formation initiale.
- ➔ **La formation continue** s'adresse aux salariés, ou demandeurs d'emploi, souhaitant reprendre des études dans l'objectif de se professionnaliser ou se reconvertir.
Mon statut est alors stagiaire de la formation continue. Contrairement à la formation initiale, les études suivies sont payantes. Pour autant, en fonction de ma situation, il est possible de mobiliser des financements : Région, Pôle Emploi, Compte Personnel de Formation (CPF), employeur...
En savoir plus : www.coteformations.fr/trouver-un-financement

J'AI MOINS DE 25 ANS, SANS QUALIFICATION NI DIPLÔME

Je peux faire valoir mon droit au retour à la formation (en seconde ou première générale, technologique ou professionnelle). Pour cela, je dois avoir quitté le système scolaire depuis au moins un an.
Pour plus d'informations sur ce dispositif, je prends rendez-vous avec un Psychologue de l'Éducation nationale (PsyEN) dans un Centre d'information et d'orientation (CIO) (page 32).



SI JE TRAVAILLE OU SUIS EN RECHERCHE D'EMPLOI

J'étudie alors à plein temps sous le régime de la formation continue. Cette dernière est soumise aux obligations du Code du Travail et à un cadre réglementaire strict. Par exemple, l'assiduité à tous les cours et regroupements est obligatoire.

Si je travaille, le Projet de transition professionnelle (PTP) permet de suspendre mon contrat pour suivre une formation. La durée minimum équivaut à 30 heures et elle est d'un an maximum pour une formation à temps plein. Pour cela je dois être en Contrat à durée indéterminée (CDI) et justifier d'une ancienneté professionnelle d'au moins deux ans (pas forcément consécutifs) dont une année dans la même entreprise.

Si j'ai démissionné je peux bénéficier d'un projet de transition professionnelle et de l'assurance chômage sous certaines conditions. Je me renseigne auprès de Pôle emploi, l'Apec, les Missions locales ou encore chez Cap emploi.

QUELLES SONT MES CHANCES DE TROUVER UN TRAVAIL ?



L'insertion est élevée: sur trois sortants d'une formation en apprentissage, deux occupent un emploi six mois après. L'insertion professionnelle dépend de la spécialité de formation et du type de diplôme (CAP, Bac pro, BTS, etc.).

Ainsi, tous niveaux confondus, ces spécialités offrent une meilleure insertion sur le marché du travail :



Énergie, chimie, métallurgie



Technologies industrielles



Mécanique et structures métalliques

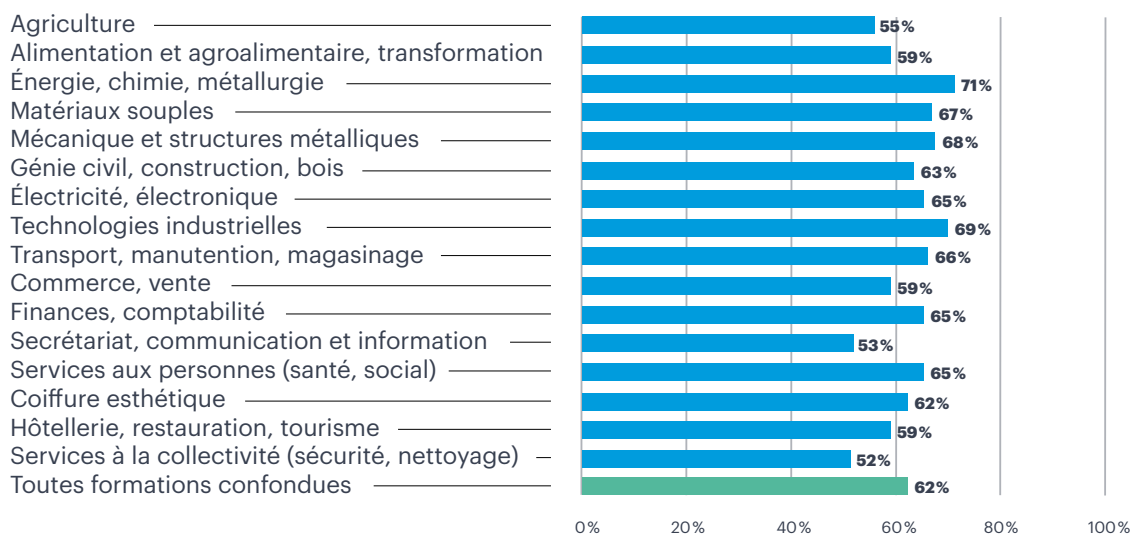


Matériaux souples



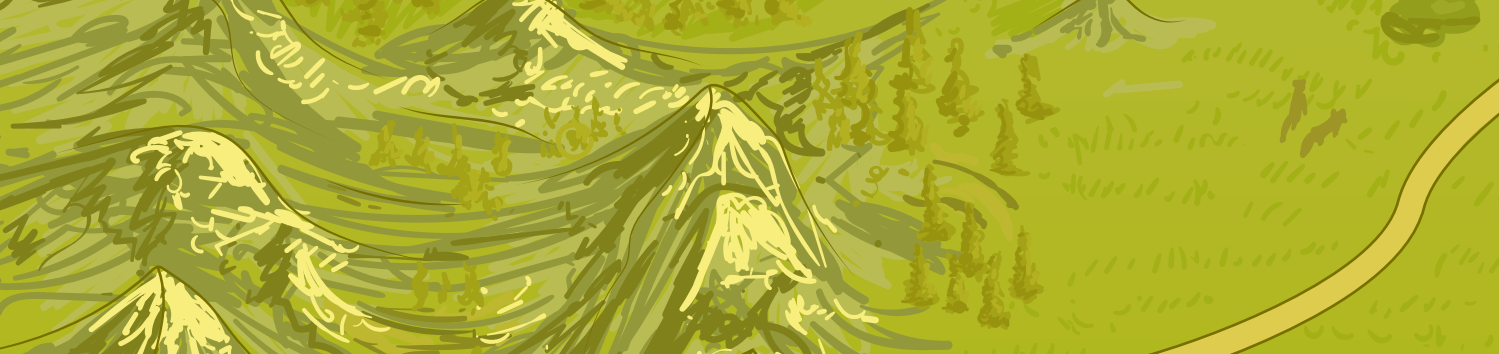
Transport, manutention, magasinage

Taux d'emploi à 6 mois selon le domaine de spécialité de la formation (en %) :



55% des apprentis trouvent un emploi après une formation en apprentissage dans le domaine de l'agriculture et 62% sont en emploi après la fin de leur formation « toutes formations confondues » en apprentissage.

Champ France métropolitaine + DOM (hors Mayotte). Sortants en 2019 d'une dernière année de formation professionnelle en CFA, six mois après la fin des études.



Globalement, plus le niveau de diplôme est élevé, plus le taux d'insertion augmente. Par exemple, dans la spécialité génie civil, construction, bois, le taux d'emploi est beaucoup plus élevé après un diplôme de niveau Bac qu'après un CAP.

Mais ce n'est pas toujours le cas. Dans la spécialité coiffure, esthétique, les jeunes sortant de CAP ont des taux d'emploi plus élevés que ceux qui sortent d'un Bac professionnel, par exemple.

Retrouve les indicateurs d'insertion par établissement, métier ou formation sur le site www.inserjeunes.education.gouv.fr

Source: Depp-Dares - InserJeunes, Cumul des sortants des années 2018 et 2019

Plus de la moitié des jeunes sortants d'apprentissage en emploi sont embauchés en **Contrat à durée indéterminée** (CDI). Là encore, ce pourcentage varie selon les diplômes.

Une part importante des jeunes en emploi sont **recrutés par leur entreprise après l'apprentissage** (46%). Cette première expérience dans l'entreprise favorise l'accès à un CDI.

Source: Éducation Nationale et Région Auvergne-Rhône-Alpes - Enquête IPA 2020



COMMENT BOOSTER MON INSERTION ?



L'importance du choix de mon orientation

Les jeunes qui ont choisi leur orientation professionnelle en fonction de leur goût personnel, pour un secteur, un métier ou une discipline, s'insèrent plus facilement.



Être titulaire du permis de conduire

Avoir son permis de conduire est un vrai plus pour trouver du travail. L'État accorde aux apprentis une [aide financière](#) au permis, autant en profiter pendant sa période d'apprentissage!



Obtenir mon diplôme

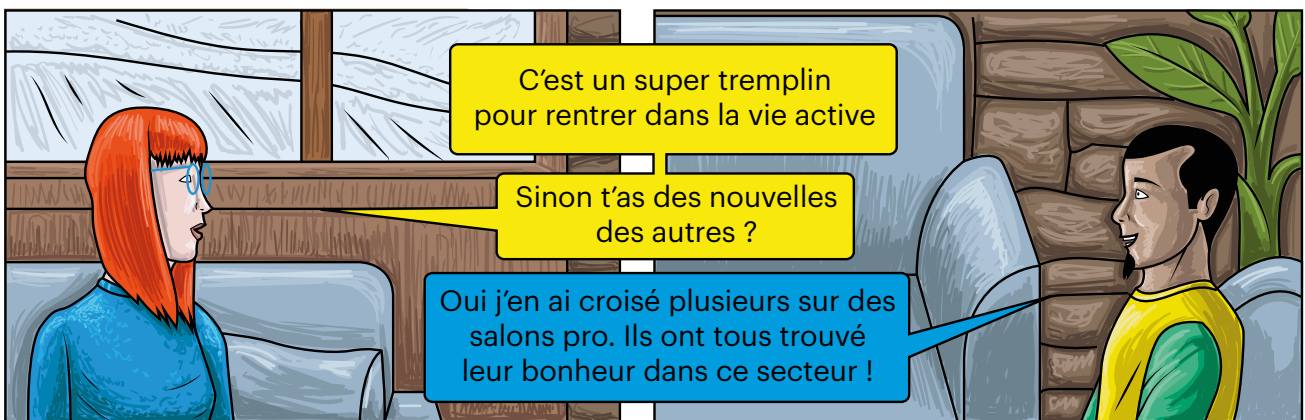
Quels que soient la spécialité et le niveau de diplôme préparé, l'obtention du diplôme facilite fortement l'insertion des jeunes sur le marché du travail.

Source: Éducation Nationale et Région Auvergne-Rhône-Alpes - Enquête IPA 2020

UN PARCOURS DE RÉUSSITE POSSIBLE



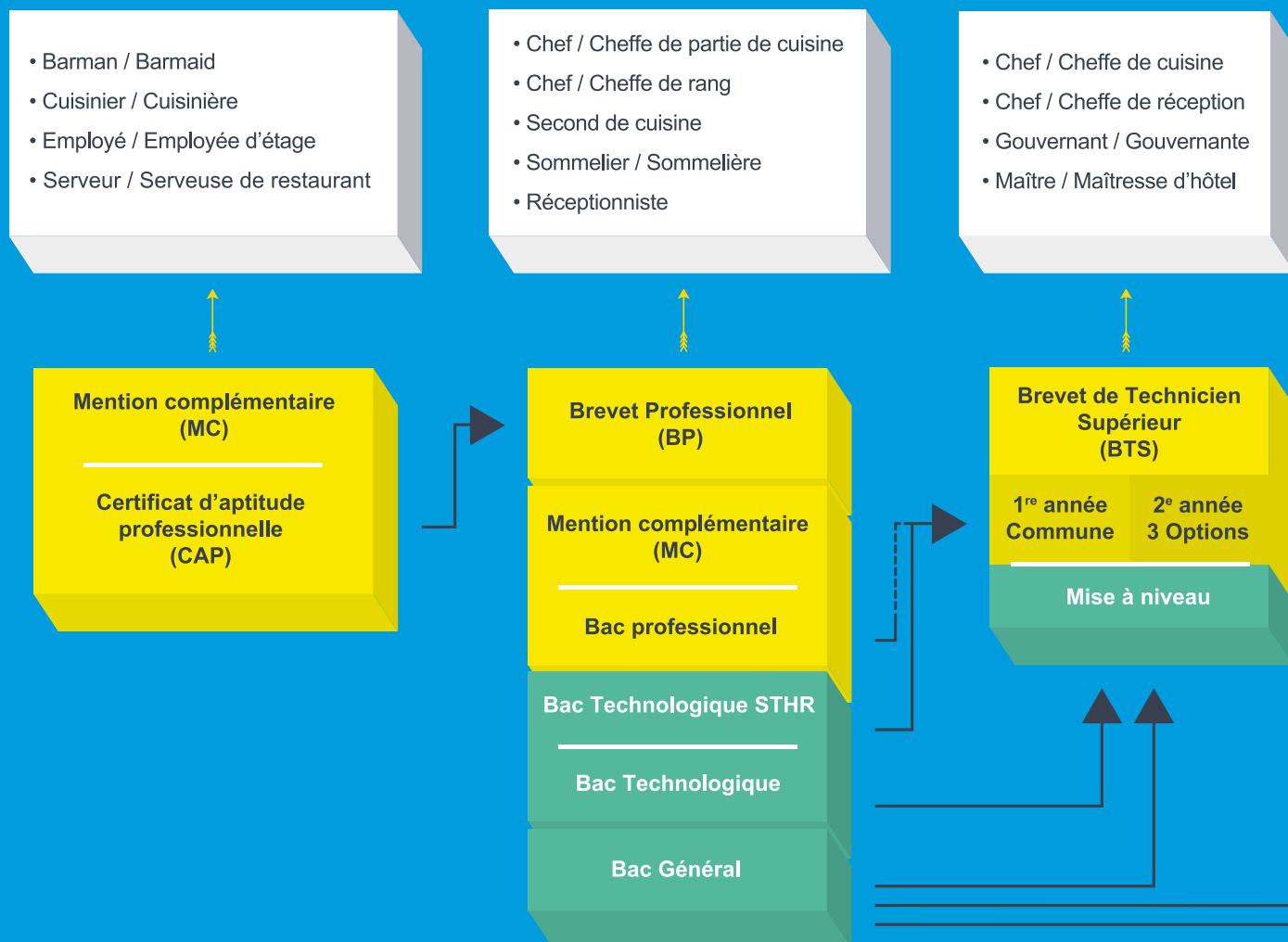
*Brevet de technicien supérieur **Mention complémentaire



*Sciences et technologie de l'hôtellerie et de la restauration

À CHACUN SON PARCOURS EN HÔTELLERIE-RESTAURATION

EXEMPLES D'EMPLOIS



EXEMPLES DE FORMATIONS

| Niveau 3 (CAP) | Niveau 4 (BAC) | Niveau 5 (BAC+2) |
|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • CAP Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant • CAP Cuisine • MC Sommelierie | <ul style="list-style-type: none"> • BAC Professionnel commercialisation et service en restauration • BAC Technologique Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR) • Brevet professionnel arts de la cuisine | <ul style="list-style-type: none"> • BTS management en hôtellerie restauration - Option A : Management d'unité de restauration - Option B : Management d'unité de production culinaire - Option C : Management d'unité d'hébergement |



CQP : Une autre voie d'accès est possible


Les Certificats de qualification professionnelle (CQP) sont des diplômes créés et délivrés par les branches professionnelles. Réalisés en alternance et selon des durées variables, ils permettent de faire reconnaître les compétences et savoir-faire nécessaires à l'exercice d'un métier. Ces certificats s'adressent à tous : jeunes issus du système scolaire, salariés, demandeurs d'emplois, etc.

Pour plus d'informations sur les CQP en hôtellerie-restauration : www.certidev.com/liste-des-cqp-titres-finalit-professionnelle

LEXIQUE

STHR - Sciences et technologie de l'hôtellerie-restauration

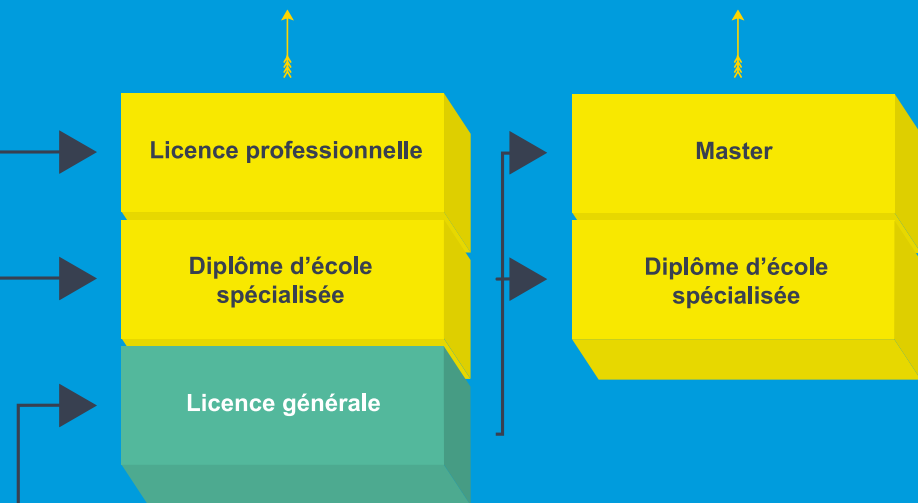
 Diplômes permettant une insertion professionnelle

 Diplômes impliquant une poursuite d'études

Niveau du cadre européen de certification

- Cost controller
- Directeur / Directrice d'hôtel
- Responsable hébergement
- Responsable restaurant

- Community Manager
- Digital Business Manager
- Event Manager
- Revue Manager



Niveau 6 (BAC+3)

- Diplôme d'école spécialisée responsable en cuisine et restauration
- Licence professionnelle organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration
- Licence langues étrangères appliquées (LEA)
- Licence Sciences de gestion

Niveau 7 (BAC+5)

- Diplôme d'école spécialisée directeur d'hôtellerie internationale
- Master management de l'entreprise hôtelière



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes Orientation

Orientation scolaire
et professionnelle...

Accès à l'emploi...

Création, reprise
ou développement d'activité...

... NOS ÉQUIPES VOUS ACCOMPAGNENT !

**LE GUIDE « DESTINATION APPRENTISSAGE »,
C'EST NOUS !**

Retrouvez également l'apprentissage au cœur de nos actions comme :



NOTRE MISSION ?

- Favoriser la découverte des métiers et transmettre une information de qualité sur les formations, secteurs d'activité et débouchés professionnels.



Retrouvez toutes nos actions
en flashant le QR code ou sur
www.auvergnerhonealpes-orientation.fr

